



UN QUÉBEC
LIBRE
DE SES CHOIX

FINANCES D'UN QUÉBEC INDÉPENDANT
OCTOBRE 2023



AVANT-PROPOS

Un Québec libre de ses choix



Les plus récents sondages montrent que l'indépendance est un projet de société souhaité par plus de 2 millions de Québécois et de Québécoises. Près de quarante pour cent des Québécois, si un référendum sur le sujet avait lieu demain,

voteraient oui. Chez les francophones et même chez les jeunes, cette option est désormais en avance de quelques points, du jamais vu depuis plusieurs années.

Alors que beaucoup d'énergie et de ressources financières ont été consacrées à affaiblir le projet d'indépendance du Québec depuis 1995, l'évolution des questions linguistiques, culturelles, environnementales et économiques entraîne un retour de l'idée d'indépendance à titre de nécessité urgente. Plus que jamais, le gouvernement fédéral multiplie les politiques qui ne respectent pas les choix démocratiques des Québécois et qui menacent la viabilité linguistique, culturelle et environnementale du Québec.

Sur le plan financier, non seulement le Québec aurait intérêt à ce que les dépenses gouvernementales fédérales soient désormais le reflet des intérêts et des choix démocratiques du Québec, mais l'élimination d'un palier de gouvernement de trop conférerait au Québec plus d'agilité et des économies importantes à moyen terme. C'est le constat essentiel qui se dégage de cet exercice: un Québec indépendant ira chercher 82,3 milliards de dollars en nouveaux revenus qui sont présentement captés par le fédéral, lesquels correspondent présentement à très peu de services utiles à la population, alors que les missions fondamentales de l'État québécois sont soumis à une pression financière et à des défaillances historiques. L'exercice est donc une occasion de se poser des questions sur la valeur des services obtenus en échange de la

part importante d'impôts versés au fédéral, sur l'évolution des dédoublements entre le provincial et le fédéral, sur l'explosion de la taille de l'État fédéral et de son supposé pouvoir de dépenser dans les champs de compétence provinciaux, et sur comment 82 milliards de dollars pourraient être dépensés plus intelligemment en lien avec les services dont la population a urgemment besoin. Les exercices précédents sur la capacité financière d'un Québec indépendant ont démontré que le Québec a tout pour être un pays riche qui n'a rien à envier aux autres et l'exercice que nous présentons aujourd'hui ne fait pas exception.

Il devient également une façon d'envisager des solutions à l'asphyxie des services livrés par le gouvernement du Québec, tel qu'exemplifié par le 1 milliard de dollars obtenu du fédéral en santé l'an dernier alors que le transfert devait être à la hauteur de 6 milliards de dollars.

Ce que nous présentons aujourd'hui n'est évidemment qu'une petite partie de la réalité d'un Québec indépendant car il présente uniquement le volet des finances publiques. Cet exercice budgétaire n'est pas en mesure d'évaluer les impacts positifs qui seront engendrés par l'indépendance du Québec, notamment une diplomatie économique alignée uniquement sur les intérêts du Québec, l'établissement de plus de 200 ambassades dans la ville de Québec, des investissements directs dans l'économie québécoise qui soient uniquement dictés par l'intérêt du Québec, une politique monétaire alignée exclusivement sur la situation économique du Québec et sur ses intérêts, notamment en matière d'exportation, etc.

Il est également indispensable de mentionner qu'au-delà de sa capacité budgétaire, le Québec est une nation qui possède objectivement tous les aspects pour réussir, au même titre que les 200 autres peuples du monde qui ont choisi de se gouverner par eux-mêmes.

Grâce notamment à la vitalité et à la diversité de son économie, à la richesse et à la grandeur de son territoire, à l'excellent capital humain des citoyens qui y habitent, à sa présence sur la scène internationale d'un point de vue économique, diplomatique et culturel, mais aussi grâce à la grande stabilité de ses institutions, il n'y a aucun doute que nous possédons tous les attributs d'un État moderne qui a les moyens de ses ambitions. Sur ce point important de l'impact de la stabilité de nos institutions sur notre économie, je réfère à Nicolas Marceau, qui en fait l'une des pierres angulaires de l'économie d'un Québec souverain : « *Tel est assurément le cas pour le Québec : dans une perspective à long terme, nos fondements institutionnels garantissent notre succès économique en tant que pays souverain* »¹. Nos institutions sont fondamentales et notre attachement à la démocratie fera de nous un pays indépendant, fort et un exemple pour le monde entier.

UNE ÉTUDE RIGOREUSE

La situation économique et financière du gouvernement du Québec et du Canada a beaucoup évolué depuis 2005, date où François Legault a publié sa version des *Finances d'un Québec souverain*. L'explosion de la taille de l'État fédéral, le déséquilibre fiscal entre autres dans les dépenses en matière de santé, l'explosion des dépenses dans les champs de compétence des provinces, le montant de la dette fédérale qui a doublé sous les libéraux de Justin Trudeau, l'obstination du fédéral à continuer d'investir dans les énergies fossiles, le refus d'obtempérer pour effectuer des gains d'efficacité comme avec la création d'un rapport d'impôt unique, et bien d'autres aspects encore, pour ne nommer que ceux-là.

De plus en plus de Québécois prennent conscience du fait que le fédéral n'offre à peu près pas de services à la population alors qu'il absorbe près de la moitié de nos impôts, et que sa propension à créer de nouveaux ministères et de nouveaux postes purement idéologiques est sans fond.

C'est à la lumière de cette prise de conscience que je me suis engagé, si je devenais chef du Parti Québécois, à mettre à jour ce travail colossal.

Malgré le peu de ressources dont nous disposons, nous y sommes arrivés. Un groupe de travail à l'interne, sous ma direction, s'est mis à l'œuvre pour réexaminer cette question. Je tiens à remercier particulièrement Gabriel Coulombe, Louis Lyonnais, William Fradette et l'ensemble de notre équipe de recherche (Jean-Nicolas, Jean-Sébastien, Élisabeth, Martin), Anne-Sophie Desprez, Cedrik Verreault, Anthony Proulx, Philippe-Olivier Contant, Emmanuel Renaud, France Amyot et l'ensemble de notre équipe de communication et de graphisme, les membres de la Commission politique du Parti Québécois, pour le talent et l'énergie qu'ils ont déployés dans l'accomplissement de cette tâche. Je tiens également à remercier un brillant jeune économiste, qui ne peut pas être identifié pour des raisons particulières (mais il se reconnaîtra!) d'avoir mené tout le volet de la mise à jour et de la vérification des calculs. Sans sa rigueur et sa fine connaissance des dépenses des deux appareils gouvernementaux, rien de tout cela n'aurait été possible. De nombreux spécialistes, dont Nicolas Marceau, Antoine Noël, Vincent Geloso, Jean-François Rouillard, Bernard Sinclair-Desgagné, Marc-Antoine Laflamme, ont aussi enrichi cette étude de leurs expertises et l'ont vérifié de manière minutieuse et rigoureuse. D'autres économistes qui ne peuvent être identifiés pour des raisons personnelles, dont certains avec beaucoup d'expérience et très connus du grand public, nous ont également aidé à vérifier nos calculs et notre méthodologie. Je veux également les remercier personnellement.

STRUCTURE DE L'ÉTUDE

Ce budget d'un Québec indépendant se divise en deux parties. La première partie est une étude *pro forma* des finances d'un Québec indépendant, c'est-à-dire une projection des finances d'un Québec indépendant s'il faisait exactement les mêmes choix financiers que ceux du Canada actuellement.

¹ Une fois le Québec souverain, Nicolas Marceau, en collaboration avec Jean-Denis Garon, VLB éditeur 2022.

Cette première partie reprend essentiellement la méthodologie adoptée par François Legault dans son exercice de 2005, qui avait repris la méthodologie de la Commission Bélanger-Campeau et du Secrétariat à la Restructuration dans les années 1990. Dans la deuxième partie, l'étude se penche sur les finances d'un Québec indépendant dans l'hypothèse concrète où le Parti Québécois réalise l'indépendance et effectue certains choix politiques. Cette deuxième partie ajoute donc à l'étude *pro forma* un certain nombre de décisions financières qui sont déjà des engagements du Parti Québécois, de manière à mieux refléter la réalité tangible d'un Québec indépendant tel qu'il sera mis sur pied par notre parti politique.

En dévoilant aujourd'hui cette étude, nous souhaitons poursuivre le travail réalisé sur les finances publiques d'un Québec souverain, dont la première version date même d'avant la première élection du Parti Québécois, et mis à jour à plusieurs reprises dans notre histoire, notamment dans les années 1990 mais aussi plus tard par nul autre que notre premier ministre actuel François Legault, alors député du Parti Québécois.

Il avait d'ailleurs écrit à la fin de son introduction à l'époque que « l'étude des finances d'un Québec souverain apporte un éclairage nouveau sur les conséquences des choix politiques qui s'offrent à la population du Québec. Elle dissipe les « vieilles peurs » sur la précarité économique d'un Québec souverain et remet en question les arguments à propos de la soi-disant rentabilité économique du fédéralisme. Elle « ajoute aux raisons fortes déjà connues en faveur de la souveraineté en montrant clairement que les Québécoises et les Québécois ont tout intérêt à s'occuper de leurs propres affaires ». François Legault avait entièrement raison!

LES GAINS FINANCIERS DE L'INDÉPENDANCE

Mais de notre point de vue, la plus importante de ses affirmations se trouve ici : « le gain premier de la souveraineté est celui de faire ses propres choix ». Nous sommes entièrement d'accord, et c'est pour cela que

nous nous réjouissons que cette étude fasse la démonstration qu'un Québec indépendant récupérera plus de 93,1 milliards de dollars en revenus dès la première année où l'indépendance est possible (2027) et aurait récupéré plus de 82,3 milliards de dollars dès le présent exercice financier (2024). L'analyse complète fait aussi la démonstration qu'en éliminant les chevauchements entre les deux gouvernements, le Québec pourrait faire une économie de 4,6% et donc récupérer environ 8,8 milliards de dollars par année.

Ainsi, il ne fait aucun doute qu'un Québec indépendant pourrait non seulement assumer les dépenses du gouvernement fédéral et maintenir la totalité des services, mais plus encore, il disposerait de nouvelles sommes importantes afin de les investir comme bon lui semble, avec comme seuls intérêts et priorités ceux du peuple québécois. Un Québec indépendant ferait également meilleure figure que la majorité des économies avancées, tant au niveau de la situation de son déficit que de sa dette. Il se retrouverait en bien meilleure posture financière que la moyenne des pays du G7 et de l'OCDE, les pays les plus riches et les plus développés de la planète. Cette étude déconstruit facilement la totalité des mythes et des mensonges véhiculés par le camp fédéraliste sur la viabilité d'un Québec indépendant.

Dans un scénario où le Parti Québécois prenait le pouvoir en 2026 et déclencherait la démarche vers l'obtention de notre pleine liberté, la situation budgétaire d'un Québec indépendant au jour 1 (au plus tôt, pour l'exercice 2027) serait essentiellement la même que celle prévue dans un Québec province, lorsqu'on y inclut la part québécoise du déficit fédéral : nous serions très près de l'équilibre budgétaire, avec de minces déficits, entre 4 et 6 milliards de dollars, dans un cas ou dans l'autre. Cependant, cette étude fournit des données sur la situation financière d'un Québec indépendant qui s'étalent sur sept ans. Il y a évidemment les prévisions habituelles sur cinq ans, démarrant à l'exercice 2023-2024 et se terminant à l'exercice 2027-2028. Mais nous rendons également publics les chiffres des deux années antérieures au prochain exercice financier de 2024, soit les années financières 2021-2022 et l'année actuelle 2022-2023.

Il est essentiel de publier ces données parce que l'année 2022 est la pierre angulaire de nos projections, cette année financière étant la plus récente disponible pour obtenir les données des comptes publics fédéraux. Ainsi, pour fins de l'exercice, les deux années antérieures à la projection sur cinq ans débutant en 2023-2024 présupposent que le Québec aurait été indépendant en date du 31 mars 2022. En tenant compte des sept années de données et de projections de l'exercice actuel, les finances d'un Québec indépendant auraient permis et permettraient de dégager des économies supplémentaires d'environ 12 milliards de dollars (11,98). Autrement dit, le déficit cumulé sur 7 ans d'un Québec indépendant serait de 55,9 milliards de dollars et celui d'un Québec province, lorsqu'on y ajoute la part québécoise des déficits fédéraux, de 67,9 milliards de dollars. Un Québec province doit prendre en compte la part québécoise des déficits fédéraux puisque cette part nous engage financièrement et nous en payons une partie (19,81%), qu'on le veuille ou non

Ces données encourageantes ne sont que les résultats du cadre budgétaire d'un Québec indépendant obtenus dans le cadre d'une analyse *pro forma*, qui présume pour les fins de l'exercice que l'ensemble des différentes dépenses fédérales au Québec seront préservées, indépendamment des choix politiques qui pourraient advenir. Comme nous le démontrons dans la deuxième partie de l'étude, de nombreux choix évidents et différents pourraient être faits dès la première année d'un Québec indépendant, et ceux-ci nous permettraient de faire évidemment d'autres gains financiers importants.

Si l'indépendance du Québec se faisait essentiellement à coût nul ou s'avérerait légèrement bénéfique à l'année 1 d'un point de vue de l'étude *pro forma*, c'est-à-dire dans un scénario où le Québec ferait tous les mêmes choix que le Canada actuel, elle permettra très certainement au gouvernement du Québec de dégager d'importantes nouvelles économies dès la première année dès lors que le gouvernement du Québec se permet de faire des choix financiers plus intelligents, notamment en matière d'économie verte, de dépenses idéologiques frivoles, de taille de la bureaucratie, etc.

Au total, nous avons identifié des gains de 2,1 milliards de dollars supplémentaires dans la partie 2 de l'étude, ce qui fait grimper à 10,9 milliards de dollars le chiffre précédent de 8,8 milliards en termes d'économies projetées dans les ministères fédéraux. L'indépendance permettra surtout, comme nous l'avons mentionné, d'investir 100% des taxes et des impôts de la population québécoise en fonction de ses propres réalités économiques, de ses propres valeurs, de ses propres priorités et bien sûr, plus largement, de ses propres intérêts.

Cette capacité à choisir nous-mêmes comment nous souhaitons investir notre propre argent ne se chiffre pas, mais aura bel et bien l'effet économique important de mettre fin au favoritisme du fédéral au détriment du Québec en matière d'investissement directs dans l'économie, comme dans le domaine des chantiers navals (100 milliards \$ à Irving, 10 milliards \$ à Davie), des batteries (30 milliards \$ à Volkswagen et Stellantis en Ontario, 4 milliards \$ à Northvolt), de l'électricité (15 milliards \$ pour Muskrat Falls à Terre-Neuve, zéro pour Hydro-Québec), sans mentionner les plus de 30 milliards \$ pour l'oléoduc Trans Mountain.

Sur le plan de la confiance et de l'entrepreneuriat, nous ressentirons très rapidement cette différence essentielle qu'est celle de ne plus être sous tutelle d'un gouvernement qui n'est pas le nôtre, une liberté de choix qui fait le succès et le bonheur de 200 autres peuples dans le monde qui ont choisi d'être les seuls maîtres chez eux et qui ne renonceraient à cette liberté pour rien au monde.

Si individuellement, il semble clair qu'aucun d'entre nous n'accepterait de laisser son voisin prélever la moitié de son propre budget familial et prendre les décisions financières à sa place, la même logique s'applique d'un point de vue collectif: il n'y a pas davantage de logique à laisser à nos voisins le privilège de contrôler une partie si importante et significative de notre budget collectif, en fonction de leurs intérêts. Seuls les Québécois sont les mieux placés pour savoir ce qui est bon pour les Québécois.

Si les mots sont parfois libérateurs, avec la mise à jour de cette étude, les chiffres le deviendront tout aussi. Car, en effet, le Québec n'a rien à envier au reste du monde. Au lendemain d'un référendum gagnant, il serait parmi les pays les plus riches de la planète et parmi les économies les plus avancées. Un pays qui rivaliserait aux côtés des pays du G7 et de l'OCDE, un pays leader en matière d'environnement, un pays qui attirera certainement les meilleurs talents et les investissements, un pays avec toutes ses capacités et enfin tous ses leviers, unique et ouvert sur le monde. Bref, un pays qui rayonnerait. Cet exercice sera mis à jour ultérieurement, de manière à suivre l'évolution de ces projections financières, notamment quant à l'impact de l'endettement du fédéral sur le Québec. Cette mise à jour permettra également d'effectuer des ajustements ou de faire évoluer la méthodologie, au besoin.

Choisir ce pays est une nécessité et ce choix nous appartient.

Bonne lecture.



Paul St-Pierre Plamondon

Député de Camille-Laurin,
Chef de la troisième opposition,
Porte-parole en matière de Finances et d'Économie
Chef du Parti Québécois

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	17
1. MÉTHODOLOGIE.....	19
1.1. Rappel des études précédentes.....	20
1.2. Cadre de l'étude.....	20
1.3. La validation des experts.....	21
2. LE CONTEXTE ACTUEL.....	23
2.1. L'explosion de la dette fédérale.....	23
2.2. La dette fédérale.....	25
2.3. L'ingérence dans les champs de compétences.....	26
2.4. Le déséquilibre fiscal.....	26
2.5. L'entêtement à subventionner l'industrie pétrolière.....	27
2.6. La péréquation, une illusion de dépendance.....	28
3. CADRE FINANCIER DU GOUVERNEMENT DU CANADA.....	31
3.1. Solde budgétaire du gouvernement du Canada.....	31
3.2. État de la dette du Canada.....	34
4. CADRE FINANCIER DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.....	35
4.1. Solde budgétaire du gouvernement du Québec.....	35
4.2. État de la dette du Québec.....	36
4.3. Solde budgétaire du gouvernement du Québec en incluant la part québécoise du déficit fédéral.....	37
5. CONTRIBUTION DU QUÉBEC ET REVENUS RÉCUPÉRÉS.....	39
5.1. Contribution du Québec aux revenus fédéraux.....	39
5.2. Revenus récupérés par le Québec.....	41
6. DÉPENSES FÉDÉRALES ASSUMÉES PAR LE QUÉBEC.....	43
6.1. Charges de programmes du gouvernement fédéral.....	43
6.2. Estimation de la part québécoise des dépenses fédérales.....	43
6.2.1. Méthodologie détaillée de la présente étude.....	45
6.2.2. Principaux transferts fédéraux aux particuliers et aux gouvernements.....	46
6.2.3. Autres charges de programmes.....	47
7. PARTS DES ACTIFS ET DES PASSIFS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ASSUMÉES PAR UN QUÉBEC INDÉPENDANT.....	49
7.1. Bilan financier du gouvernement fédéral.....	49
7.2. Bilan financier de la Banque du Canada.....	51
7.3. Consolidation des bilans du gouvernement fédéral et de la Banque du Canada.....	52
7.4. Part québécoise de l'actif et du déficit cumulé de l'administration fédérale.....	53
7.5. Part québécoise du passif de l'administration fédérale.....	54
7.6. Service de la dette additionnel d'un Québec indépendant.....	56
7.7. La dette brute et la dette nette d'un Québec indépendant.....	56
8. ÉLIMINATION DES COÛTS DES CHEVAUchements.....	59
8.1. Méthodologie de la présente étude.....	59
8.2. Économies advenant l'indépendance.....	60
8.3. Chevauchements et gains d'efficacité par grands secteurs.....	60
8.3.1. Secteurs dans lesquels les coûts de chevauchements sont les plus importants.....	60
8.3.2. Secteurs dans lesquels il existe des coûts de chevauchements importants.....	62
8.3.3. Secteurs dans lesquels les coûts de chevauchements sont les plus faibles.....	66

9. ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

D'UN QUÉBEC INDÉPENDANT.....69

- 9.1. Cadre financier d'un Québec indépendant.....69
- 9.2. La situation budgétaire d'un Québec indépendant par rapport aux pays du G7.....71
- 9.3. La situation de la dette d'un Québec indépendant par rapport aux pays du G7.....72
- 9.4. La situation budgétaire d'un Québec indépendant par rapport à un Québec province.....73
- 9.5. Effet de la transition sur le solde budgétaire.....75
- 9.6. Conclusion et récapitulatif.....76

10. UN QUÉBEC QUI SE GOUVERNE LUI-MÊME.....77

- 10.1. Méthodologie du budget de l'an un.....77
- 10.2. Économies additionnelles par ministère.....78
- 10.3. Nouveaux investissements.....81
- 10.4. Cadre financier de l'an un d'un gouvernement du Parti Québécois.....82

En BREF

Un Québec libéré du fardeau fiscal de la bureaucratie fédérale.

En mettant fin aux différents chevauchements et dédoublements entre les deux paliers de gouvernement et en récupérant le contrôle de la totalité de nos impôts, nous nous donnerons d'importants moyens additionnels d'**investir davantage dans nos priorités** et **dans les services directs aux citoyens**. Nous **cesserons de contribuer à faire grossir la bureaucratie fédérale**, qui ne donne presque **aucun service direct** même si elle coûte une fortune aux Québécois chaque année.

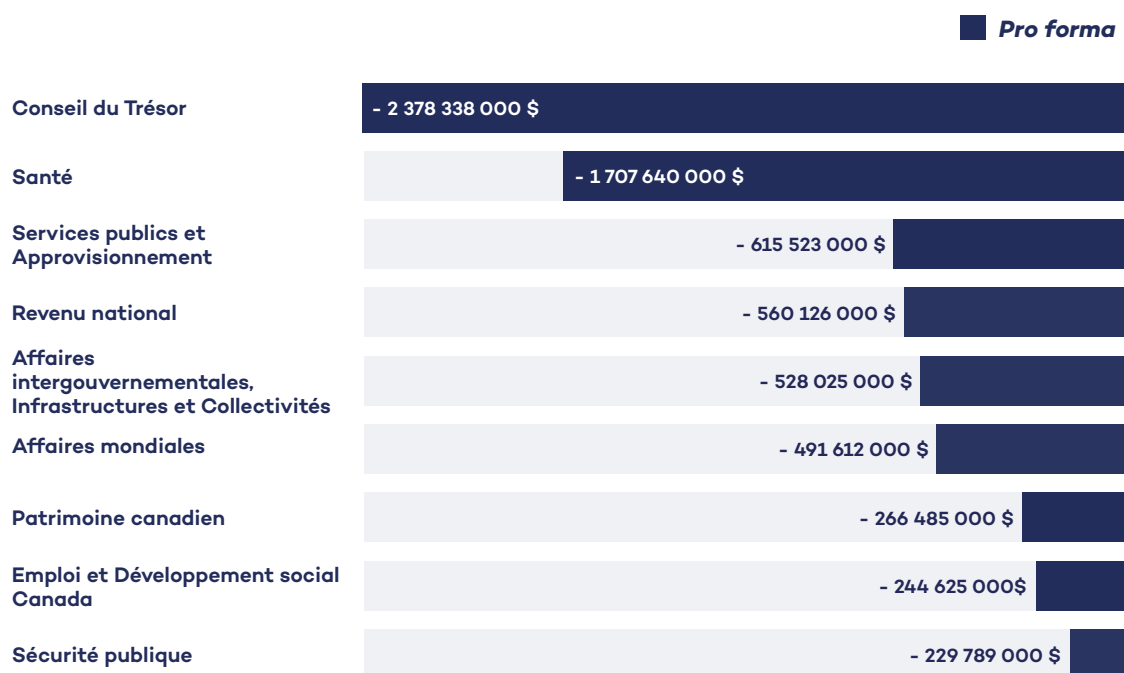
Des revenus récupérés, dès
l'exercice financier de 2024, de

82,3 milliards \$

Des gains d'efficacité en éliminant
les chevauchements de

8,8 milliards \$




Les principales économies d'un Québec indépendant.



En éliminant les coûts de chevauchement, un Québec indépendant réaliserait des gains d'efficacité et des économies importantes qui pourraient être directement réinvestis dans les programmes québécois.

En BREF

Comparaison des soldes budgétaires du Québec-province (en incluant la part québécoise du déficit fédéral) et d'un Québec pays (en milliards de dollars)

	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	2027 2028	Total
	-90,2	-43,0	-40,1	-35,0	-26,8	-15,8	-14,0	-264,9
 province	-18,7	-13,1	-12	-9,9	-7,3	-4,1	-2,8	-67,9
 PAYS	-7,9	-10,5	-10,2	-9,0	-6,8	-6,0	-5,5	-55,9

Sur 7 ans, un Québec indépendant dégagerait des économies supplémentaires de 12 milliards de dollars.

Un Québec en meilleure posture financière que les pays du G7.

Lorsqu'on compare la situation budgétaire d'un potentiel Québec indépendant avec les pays du G7, on constate que dès sa première année comme pays indépendant, **le Québec aurait occupé la deuxième place** pour ce qui est de son solde budgétaire, en pourcentage de son PIB.

Pour ce qui est de l'état de la dette, on peut voir qu'un Québec indépendant serait également en **très bonne position face aux autres pays du G7**.

Pour le ratio dette/PIB des engagements bruts, le Québec indépendant serait en 2e position et largement en dessous de la moyenne du G7. Seule l'Allemagne ferait mieux.

Pour les engagements nets, un Québec indépendant serait en 3e position, avec une dette nette nettement inférieure à celle de la moyenne du G7.

En BREF

Comparaison des projections du solde budgétaire d'un Québec indépendant aux États du G7 (en % du PIB)

	Pays en 2023	%
1	Canada	-0,4
2	Québec indépendant	-1,8
3	Allemagne	-3,7
4	Italie	-3,7
5	France	-5,3
6	Royaume-Uni	-5,8
7	États-Unis	-6,3
8	Japon	-6,4
	Moyenne du G7	-5,6
	Moyenne du G20	-5,3

Dès sa première année comme pays indépendant, le Québec aurait occupé la deuxième place pour ce qui est de son solde budgétaire, en pourcentage de son PIB.

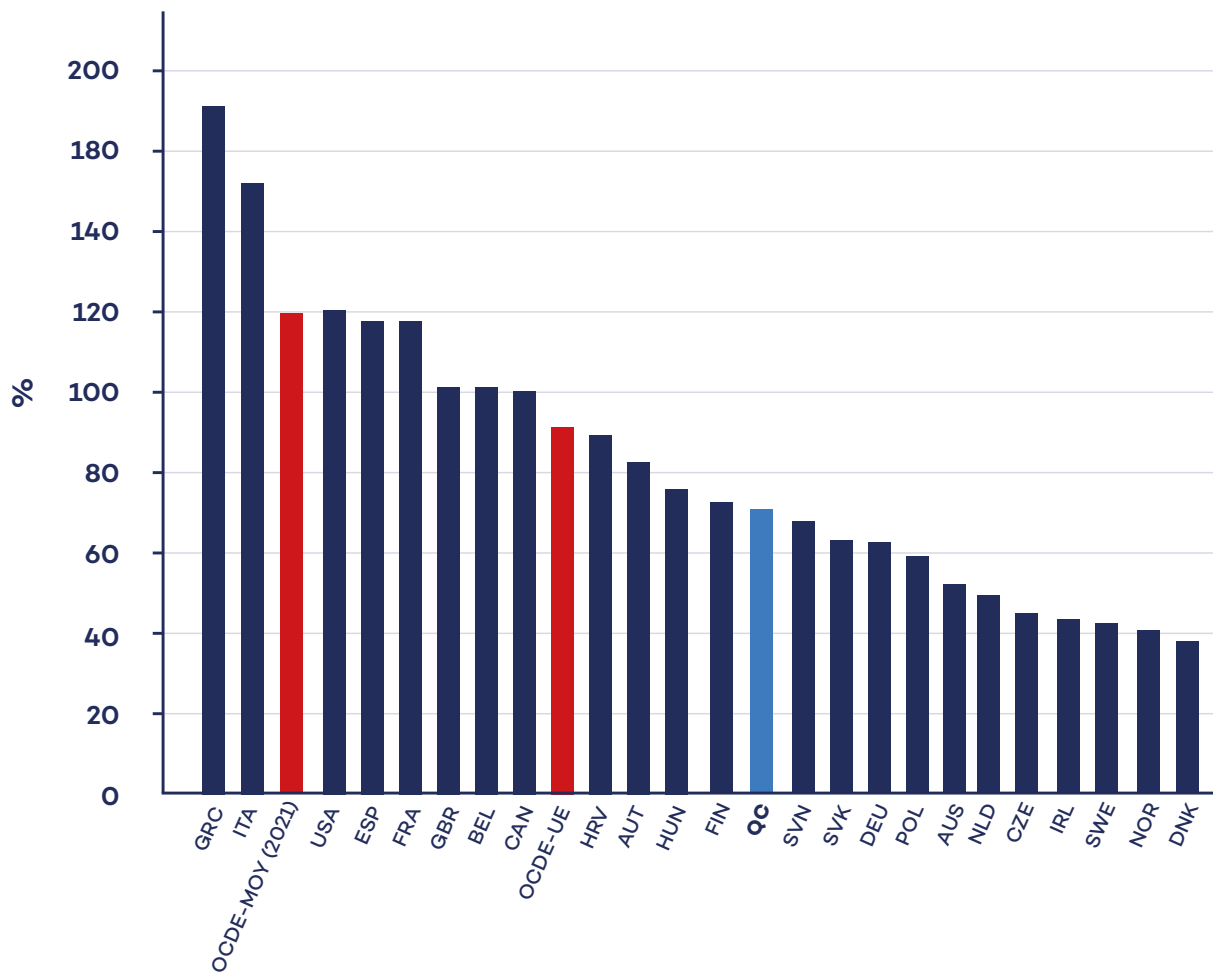
Rapport des engagements bruts des administrations publiques au PIB, États du G7 selon les données du FMI pour 2022, et Québec indépendant au 31 mars 2022

Rang	États du G7	% PIB
1	Allemagne	66
2	Québec indépendant	72
3	Royaume-Uni	103
4	Canada	107
5	France	111
6	États-Unis	122
7	Italie	145
8	Japon	261
	Moyenne du G7	128

Pour le ratio des engagements bruts, le Québec indépendant serait en 2e position et largement en dessous de la moyenne du G7. Seule l'Allemagne ferait mieux.

En BREF

Dette brute des administrations publiques en pourcentage du PIB 2022 (en %)



Lorsqu'on le compare avec les pays de l'OCDE, les conclusions sont les mêmes : le Québec, selon la méthodologie du FMI, ferait mieux que la moyenne des pays de l'OCDE.

Source : Panorama des administrations publiques de l'OCDE, Panorama des administrations publiques de l'OCDE - 2023, https://www.oecd-ilibrary.org/fr/governance/panorama-des-administrations-publiques-2023_b4d0a9ed-fr

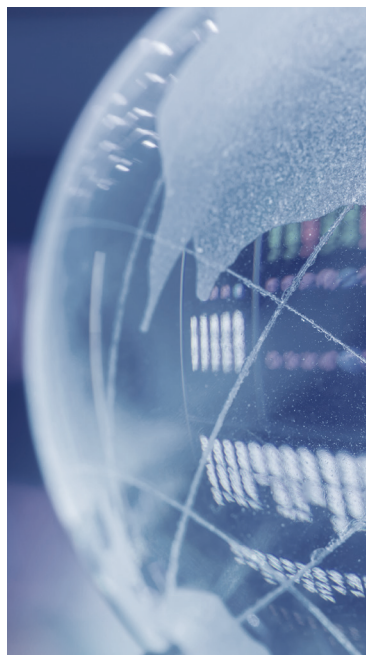
En BREF

Un Québec enfin libre de faire ses propres choix.



Démocratie.

De droite à gauche sur le spectre politique, le Québec pourra choisir les priorités dans lesquelles **il souhaite investir**. Il pourra également choisir là où il souhaite ne plus le faire!



Finances.

Le Québec n'aura plus à faire face à un autre gouvernement qui lui dicte ses objectifs et pourra parler en son propre nom partout sur la scène internationale pour promouvoir ses propres intérêts économiques.



Services.

Le Québec pourra **investir davantage dans les services aux citoyens** et **moins dans la bureaucratie**.

“*La vigueur et la maturité de son économie, le dynamisme de sa classe entrepreneuriale de même que la capacité de concertation de ses agents économiques et sociaux permettent au Québec d'envisager toutes les alternatives au statut politique et constitutionnel actuel.*

Jacques Parizeau

“*La souveraineté du Québec et l'intégration économique du Québec au reste de l'Amérique du Nord constituent la formule la plus sûre d'assurer à la fois l'identité québécoise et le niveau de vie des Québécois.*

Pour certains, le fédéralisme politique est devenu une sorte de religion, hors de laquelle il ne peut y avoir de salut économique pour une société. Ceci est contredit par la réalité économique contemporaine.

Rodrigue Tremblay

Professeur de finances internationales,
Département des sciences économiques,
Université de Montréal

“*Un Québec souverain serait viable sur le plan des finances publiques. En assumant sa part de la dette du gouvernement fédéral, le Québec ne pourra pas éviter, pas plus que s'il demeure dans le régime fédéral, les conséquences d'un niveau d'endettement trop élevé, et plus particulièrement de celui du gouvernement fédéral.*

Claude Lamonde, Pierre Renaud

Auteurs de État des finances publiques
d'un Québec souverain, 1995

“*Oui, nous avons les moyens. Personne ne remet en question la capacité du Québec financièrement.*

Jean Charest

“*Sur un plan strictement économique, il ne serait pas tellement difficile pour le Québec de devenir indépendant. Cela peut se faire à un coût très bas pour tout le monde et je ne vois pas pourquoi il ne réussirait pas. (...) La décision est strictement politique et si le Québec veut se séparer pour des raisons linguistiques, par exemple, l'économie ne sera pas un facteur dans la décision. (...) Des petits pays comme le Danemark, l'Islande ou Singapour sont prospères parce qu'ils ont une économie ouverte. Il n'y a aucune raison pour qu'un petit pays ne réussisse pas.*

Alberto Alesina

Ancien directeur du département d'économie
de l'Université Harvard

INTRODUCTION

L'objectif de la présente étude est d'évaluer l'état des finances publiques advenant l'indépendance du Québec. Pour ce faire, une mise à jour du document *Les finances d'un Québec souverain* de François Legault publié en 2005 ainsi que du document *Les finances d'un Québec indépendant* de Maxime Duchesne publié en 2016, a été réalisée.

Au chapitre 1, nous traitons d'abord de la méthodologie et des données utilisées. Au chapitre 2, nous présenterons ensuite le contexte actuel dans lequel le gouvernement du Québec doit composer avec l'évolution de la situation financière et politique du gouvernement fédéral. Au troisième chapitre, nous présenterons l'état des revenus et dépenses nets du gouvernement fédéral ainsi que l'évolution de sa dette.

Au quatrième chapitre, des prévisions financières d'un Québec province sur un horizon de cinq ans seront présentées. L'estimation de la part du Québec dans les revenus et dépenses du fédéral sera abordée aux chapitres 5 et 6. Au chapitre 7, nous aborderons la question de la part des actifs et des passifs du gouvernement fédéral assumés par un Québec indépendant, dont le nouveau service de la dette.

Ensuite, au chapitre 8, une analyse des économies découlant de la prise en charge par le gouvernement du Québec des dépenses fédérales lors de l'accession à l'indépendance sera présentée. Enfin, le chapitre 9 combine les résultats des chapitres précédents afin de dégager l'effet financier des revenus récupérés et des nouvelles dépenses d'un Québec indépendant pour l'exercice des cinq prochaines années, en plus de donner un portrait des exercices dans deux années antérieures. Une projection d'un état des revenus et des dépenses budgétaires d'un Québec indépendant de 2023-2024 à 2027-2028 sera présentée en consolidant les revenus et les dépenses actuels du Québec avec la part qu'il récupérera des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral.

Comme la version la plus récente des comptes publics fédéraux est celle de 2022, nous publierons également les exercices budgétaires des années 2021-2022 et 2022-2023. Il est à noter que ces chiffres constituent la pierre angulaire de nos projections pour les cinq années à venir et que celles-ci sont ajustées en fonction de ces données.

Pour conclure, au chapitre 10, nous présenterons la deuxième partie de l'étude, qui vise à explorer en quoi certains choix politiques proposés par le Parti Québécois et qui seraient faits dans l'hypothèse de la réalisation de l'indépendance dans le mandat 2026-2030 pourraient avoir un impact financier qui modifierait le *pro forma*. Nous ne pouvons inclure ces choix dans l'étude *pro forma*, puisque ce n'est pas l'objectif de celle-ci. Cette étude a été préparée en supposant que le Québec indépendant assumera les mêmes programmes et services que le gouvernement fédéral rend actuellement aux Québécois et aux Québécoises. Les résultats de l'étude *pro forma* n'impliquent aucun choix politique et font aussi abstraction de toute rationalisation de certaines dépenses fédérales, à l'exception des chevauchements.



1. MÉTHODOLOGIE

1.1.

RAPPEL DES ÉTUDES PRÉCÉDENTES

Le premier budget d'un Québec indépendant

À trois ans de sa première élection, en 1973, le Parti Québécois a décidé de réaliser un premier document des finances d'un Québec souverain. Le budget du Québec indépendant 1975-1976, année prévue de l'accession à la souveraineté, présenté durant l'élection était le premier exercice du genre visant à démontrer la viabilité du Québec à l'extérieur du Canada. L'équipe de René Lévesque avait vu en cet exercice un moyen de crédibiliser le projet d'indépendance et de démontrer formellement sa viabilité. Le budget montrait à l'époque que le Québec avait les moyens de son indépendance mais aussi qu'il exportait plus qu'il n'en recevait².

La commission Bélanger-Campeau

À la suite du premier exercice livré par l'équipe de René Lévesque à l'élection de 1973, il fallait attendre les travaux de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec mise sur pied par le gouvernement de Robert Bourassa, connue sous le nom de Commission Bélanger-Campeau du nom des deux coprésidents, pour voir resurgir les travaux autour des finances d'un Québec souverain.

En effet, l'échec de l'Accord du Lac Meech, avait à l'époque fait largement avancer le débat sur l'avenir du Québec et son appartenance au Canada. C'est alors la commission elle-même qui avait demandé l'analyse des finances publiques dans le cas où le Québec deviendrait un pays à part entière. Pour la première fois, l'*Analyse pro forma des Finances publiques dans l'hypothèse de la souveraineté du Québec, 1990-1991* présentait, non pas un budget, mais les finances d'un Québec au lendemain de son indépendance et surtout le coût pour le Québec de maintenir tous les services, notamment en rapatriant l'ensemble des programmes fédéraux.

Des mots de Robert Bourassa à l'époque, la Commission Bélanger-Campeau avait pour but de « redéfinir le statut politique et constitutionnel du Québec » et ce dans « l'intérêt supérieur des Québécois ». Les conclusions de la Commission qui rendit son rapport le 27 mars 1991 étaient claires sur l'état des finances publiques et disaient que « les répercussions sur les finances publiques de l'accession du Québec à la souveraineté seraient faibles, quel que soit le scénario de dépenses »³.

La préparation du référendum de 1995

Dans le cadre de la préparation du référendum de 1995 et de l'accession possible du Québec à sa souveraineté, plusieurs travaux avaient alors été mis en place par le gouvernement de Jacques Parizeau. Parmi eux, le Secrétariat à la restructuration, du ministère du Conseil exécutif avait reçu dans un mandat plus large de restructuration de l'Administration québécoise celui de faire état des chevauchements, des dédoublements et du déséquilibre fiscal dans le contexte canadien, afin de permettre aux Québécoises et Québécois de faire un choix éclairé quant aux finances du Québec souverain. Plus loin qu'une analyse, le secrétariat devait évaluer les coûts et fournir des recommandations notamment sur la manière d'intégrer les programmes fédéraux, de fusionner les ressources, d'accueillir les fonctionnaires fédéraux, de faire les études requises pour un partage équitable de la dette fédérale.

² BAnQ, *À propos*, 28 octobre 1973

³ *Analyse pro forma des finances publiques dans l'hypothèse de la souveraineté du Québec, 1991* (p.492)

Les finances d'un Québec souverain de François Legault

À la suite du référendum perdant de 1995, il faudra attendre 10 ans pour revoir émerger dans la sphère publique l'exercice des finances d'un Québec au lendemain de son indépendance. Alors porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement économique et de finances, François Legault, s'était vu confier par Bernard Landry la responsabilité de représenter une analyse des finances d'un Québec souverain. La saine gestion des finances publiques était alors au cœur de son analyse. Dans un rapport d'étapes présenté en 2004 au Chantier pays dans le cadre de la saison des idées, François Legault précisait qu'« En 1995, une étude actuarielle de l'Institut national de la recherche scientifique-urbanisation évaluait le déficit d'un Québec souverain à plus de 15 milliards \$, notamment en raison de la détérioration des finances publiques des gouvernements du Québec et d'Ottawa. ».

L'objectif était donc de refaire l'exercice et de démontrer la viabilité financière alors qu'à ce moment le Québec peinait à se sortir d'un cycle de déficits budgétaires et que le gouvernement fédéral, lui, accumulait les surplus. Dans son analyse *pro forma*, déposée en mai 2005, l'actuel premier ministre présentait en conclusion les états financiers d'un Québec souverain avec un gain de 1 324 millions de dollars dès la première année. .

Finances d'un Québec indépendant

En 2016, Maxime Duchesne, détenteur d'une maîtrise en science politique et spécialisé dans les questions économiques, a publié en 2016 *Finances d'un Québec indépendant* (L'Action nationale), dont la méthodologie a grandement inspiré la présente étude. Un petit livre de 104 pages qui s'était alors fait remarquer et qui concluait que le Québec était en bien meilleure posture qu'en 1995 pour accéder à son indépendance.

Notre mise à jour

Depuis son arrivée comme chef du Parti Québécois, Paul St-Pierre Plamondon avait réitéré son intention de mettre à jour les finances d'un Québec indépendant pour encore une fois faire la démonstration que la situation financière du Québec serait tout à fait viable s'il devenait indépendant au lendemain d'un référendum gagnant et encore une fois démontrer la viabilité du projet souverainiste qui prend en compte bien d'autres facteurs que les finances publiques du Québec. La présente étude vise à démontrer qu'entre 1973 et aujourd'hui, la réalité est toujours la même : le Québec serait à même de gérer ses propres finances et faire ses propres choix.

1.2. CADRE DE L'ÉTUDE

Une analyse *pro forma*

La présente analyse vise à faire l'analyse des finances du Canada et du Québec et des finances d'un Québec au lendemain de son indépendance. Il est important de mentionner que l'étude ne vise pas à faire de choix par rapport aux services offerts à la population. C'est pour cette raison que cette étude est dite « *pro forma* » **et ne représente pas un budget de l'an un**, mais bien un état des lieux. Seule la deuxième partie de l'étude, présentée au chapitre 10, tiendra compte des orientations politiques du Parti Québécois. Ainsi, dans le cadre de l'étude *pro forma*, les différentes dépenses fédérales au Québec sont préservées, indépendamment des choix politiques qui pourraient advenir. Cette étude démontre également qu'un Québec indépendant serait en mesure d'offrir les mêmes services à la population que ceux actuellement offerts sans devoir recourir à de nouvelles formes de taxes et impôts. De plus, l'hypothèse principale de l'étude est qu'un Québec indépendant n'obtiendrait pas d'union monétaire formelle et négociée avec le Canada, mais conserverait néanmoins le dollar canadien comme monnaie officielle pendant un certain moment.

Des prévisions sur un horizon de 5 ans, des chiffres pour les deux années antérieures

L'année utilisée pour obtenir ces parts est l'année financière allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2022. En effet, 2022 est la dernière année pour laquelle les Comptes publics du Québec et du Canada sont disponibles. L'étude établit un cadre financier qui s'échelonne sur cinq années, donc jusqu'en 2028. Additionnellement, comme notre étude utilise comme base les comptes publics fédéraux les plus récents (2022), nous fournirons l'État des finances publiques pour les exercices 2021-2022 et 2022-2023, dans l'hypothèse où le Québec avait accédé à l'indépendance en date du 31 mars 2022.

1.3.

LA VALIDATION DES EXPERTS

Vincent Geloso

Professeur adjoint d'économie à l'Université George Mason. Il a occupé divers postes à l'Université Texas Tech, au Collège Bates et au Collège universitaire King's. M. Geloso détient un doctorat et une maîtrise en histoire économique de la London School of Economics and Political Science.

Marc-Antoine Laflamme

Doctorant et chargé de cours à l'Université de Montréal. Il a complété une maîtrise avec cheminement doctoral à l'Université de Toronto avec des spécialisations en théorie microéconomique et théorie macroéconomique. Il a également complété un baccalauréat en mathématiques et économie à l'Université de Montréal. Ses recherches actuelles portent principalement sur l'économie du travail et l'économie publique.

Nicolas Marceau

Ministre des Finances et de l'Économie de 2012 à 2014, et député de Rousseau à l'Assemblée nationale de 2009 à 2018, il est professeur titulaire au Département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

Antoine Noël

Professeur adjoint au Département d'économique de l'Université Laval. Il a effectué ses études de premier cycle à l'Université de Montréal. Par la suite, il a fait une maîtrise avec cheminement doctoral à l'Université de Toronto. Docteur en Sciences économiques à Queen's University, il se spécialise en commerce international et en macroéconomie.

Jean-François Rouillard

Professeur agrégé au département d'économique de l'Université de Sherbrooke se spécialisant en macroéconomie. Il est directeur du Groupe de recherche en économie et développement international (GREDI) et est titulaire d'un Ph.D. en économie de l'Université Queen's.

Bernard Sinclair-Desgagné

Professeur titulaire de la Chaire en économie de l'environnement et gouvernance mondiale à HEC Montréal (2004-2019), Fellow du CIRANO et Professeur invité à la London School of Economics et à l'École polytechnique de Paris.



2. LE CONTEXTE ACTUEL

La précédente étude faite par le Parti Québécois en 2005, sous la direction de François Legault, alors député du Parti Québécois et dans l'opposition, visait surtout à démontrer que l'indépendance était un outil d'assainissement des finances publiques du Québec. Dans un contexte de surplus fédéraux et de déficit budgétaire du Québec, l'indépendance était définie comme un moyen de se sortir du cycle des déficits. Depuis 2005, le contexte économique a grandement évolué, surtout depuis l'arrivée en 2015 du Parti libéral du Canada au pouvoir.

En effet, dans le contexte actuel de 2023, la dette du gouvernement fédéral a augmenté de manière exponentielle (elle a doublé en 8 ans), tout comme les dépenses du fédéral dans les champs de compétence des provinces. La taille de l'État fédéral a donc explosé (une augmentation de 40% en 8 ans), sans que la qualité ni la quantité de services aux citoyens en soient impactés positivement. Les nombreux cafouillages du gouvernement fédéral dans l'octroi du peu de services qu'il est sensé donner, tel que l'épisode malheureux des passeports, les nombreux ratés à Immigration Canada, la gestion chaotique de nos aéroports, l'octroi de chèques et de sommes par l'Agence du Revenu du Canada à des fraudeurs sans avoir effectué de vérifications, le fiasco du financement de la recherche universitaire en fonction de critères douteux, celui du système de paie Phénix, les difficultés vécues par les travailleurs et les retraités québécois de la fonction publique fédérale qui n'arrivent pas à se faire rembourser leurs médicaments par l'assureur Canada Vie, pour ne nommer que ceux-là, laissent plusieurs Québécoises et Québécois perplexes.

2.1.

L'EXPLOSION DE LA TAILLE DE L'ÉTAT FÉDÉRAL

Depuis le dépôt du document de 2005 de François Legault, la taille de l'État fédéral, tant en nombre de fonctionnaires qu'en dépenses de fonctionnement a explosé. Nous avons surtout vu une augmentation fulgurante et impensable dans les deux dernières années, et plus généralement

sous les libéraux de Justin Trudeau. Selon le dernier rapport du Directeur parlementaire du budget (DPB), l'année dernière, le gouvernement Trudeau a dépensé 115,9 milliards de dollars pour faire fonctionner l'État canadien, soit 28,4 milliards \$ de plus qu'il en coûtait deux ans plus tôt lors de l'exercice financier de 2019-2020. Une augmentation de 32,5 % des dépenses. Cela représente une croissance annuelle moyenne de 15,2 %, ce qui est nettement supérieur au taux de croissance historique moyen de 3,6 % enregistré au cours de la période allant de 2007-2008 à 2019-2020.

Le DPB souligne que ces hausses, loin d'être ponctuelles, semblent installées dans l'appareil gouvernemental et que la population canadienne n'en ressent pas toujours les effets. Il souligne « qu'on constate également que les services de la fonction publique se sont même détériorés, et qu'ils ne semblent pas être tous au niveau de ce qu'on s'attendrait de la fonction publique ».

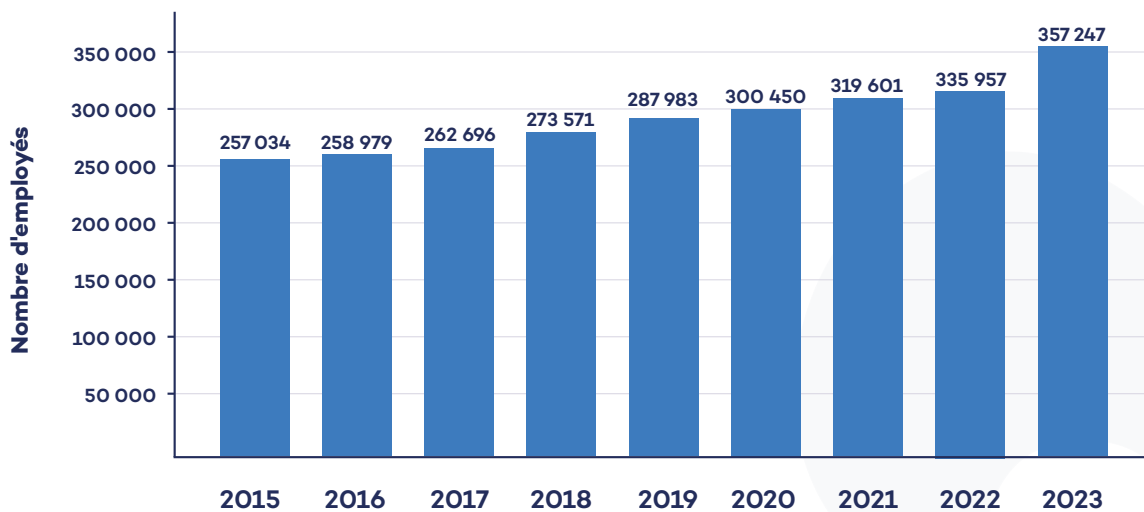
Plus de la moitié des coûts de fonctionnement est consacrée au personnel. Et les dépenses liées à l'embauche et à l'emploi de fonctionnaires ont augmenté de 30,9 % depuis 2019, passant de 46,3 milliards de dollars en 2019-2020 à 60,7 milliards de dollars en 2021-2022, détaille le rapport du DPB.

Le rapport du DPB met également en lumière le fait que le gouvernement fédéral a de plus en plus recours à de la sous-traitance. Pour preuve, les dépenses liées aux services professionnels et spéciaux sont en augmentation de près de 15 % depuis deux ans. On pense notamment à ce fameux contrat accordé à McKinsey pour 100 millions \$.

Dans l'explosion de ces nouvelles sommes, les versements d'aide à la population ne sont pas inclus. Ce rapport du directeur du budget se limite strictement à la bureaucratie. Le constat est donc sans équivoque : la taille de l'État fédéral a explosé, mais les services à la population, aussi peu nombreux soient-ils, n'ont pas augmenté en nombre ni en qualité. Pire, ils se sont fortement détériorés. Tout porte à croire que les dépenses de fonctionnement continueront à augmenter dans les prochaines années, selon le DPB.

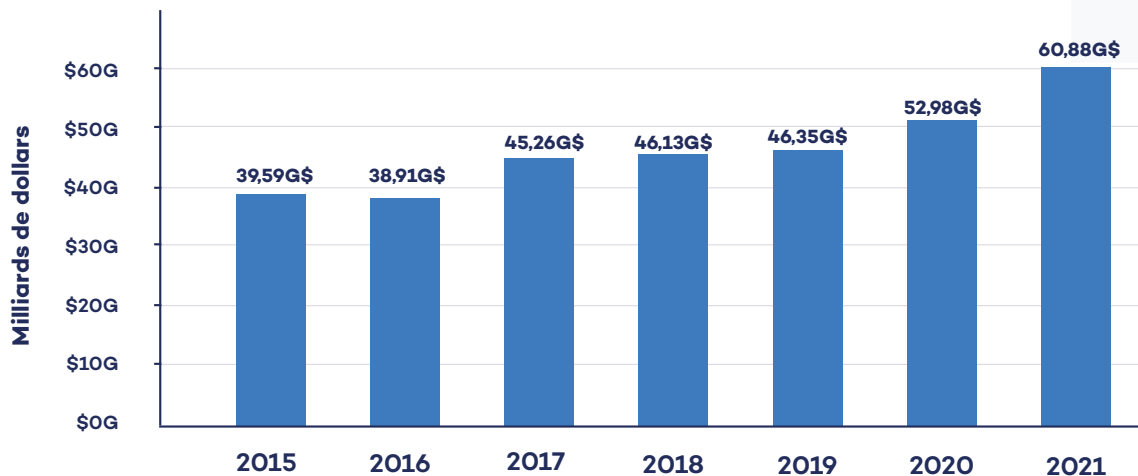
Quant à l'effectif total de la fonction publique, celui-ci a augmenté de près de 40% depuis 2015, dans les circonstances que nous venons d'énumérer. En quelques années, l'État fédéral est devenu nettement plus gros et aussi nettement plus inefficace. C'est cher payé pour un ordre de gouvernement qui ne donne presque pas de services directs à la population.

Graphique 1 : Effectif de la fonction publique fédérale pour les années de 2015 à 2023



Graphique 2 : Répartition des dépenses de personnel - Gouvernement total

Les dépenses de personnel pour l'ensemble des ministères fédéraux regroupant les catégories suivantes : salaire, régime de retraite, heures supplémentaires et primes, assurance-emploi, et autres paiements liés aux avantages sociaux et à la santé des employés.



2.2.

LA DETTE FÉDÉRALE

À Québec, que l'on soit en accord ou non avec les choix politiques récents des différents gouvernements, nous constatons le maintien d'une saine gestion de la dette et des finances publiques.

Nous avons vu que le Canada, lui, engendre chaque année des dépenses additionnelles considérables et, par le fait même, a creusé son endettement. La dette canadienne s'élevait à 634 milliards \$ lorsque les libéraux de Justin Trudeau ont pris le pouvoir en 2015. Elle s'élève aujourd'hui à 1 180 milliards \$ et atteindra 1 312 milliards \$ dans cinq ans. Les libéraux ont essentiellement déjà doublé la dette depuis l'arrivée au pouvoir de Justin Trudeau et on prévoit surpasser cela encore dans les prochaines années.

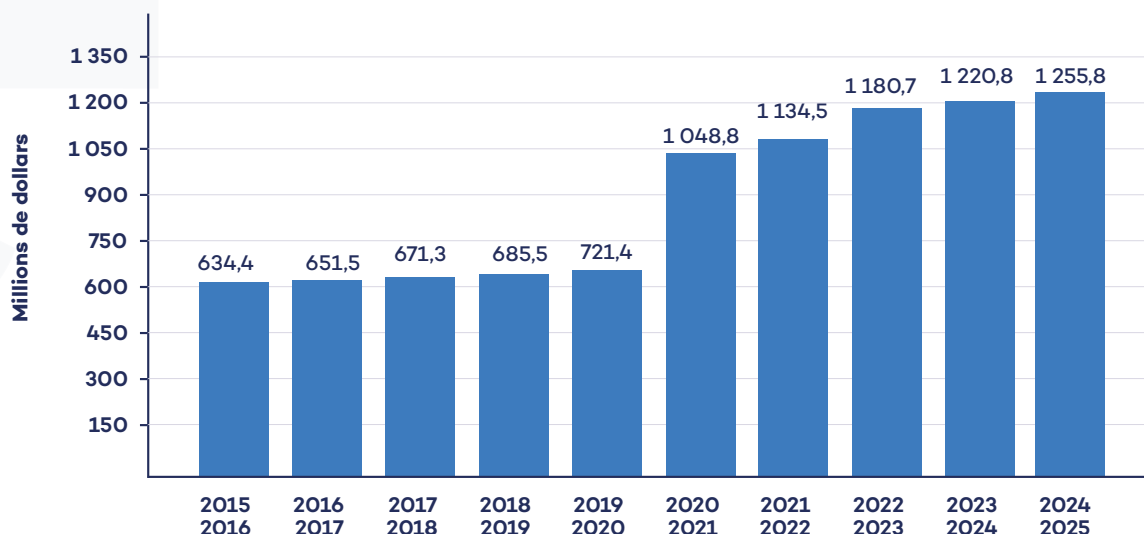
Pas plus tard qu'en novembre dernier, Ottawa prévoyait enregistrer, pour les six prochaines années, des déficits totalisant 105,8 milliards \$. Quatre mois plus tard, cette prévision fut revue à 174,7 milliards \$. C'est 70 % de plus, et ce, sans les demandes des provinces en matière de transferts en santé. Même s'il ne donne presque aucun service, le gouvernement fédéral ne cesse de dépenser. Nous sommes de plus en plus dans un fédéralisme d'endettement.

À ce rythme, cela signifie que le gouvernement fédéral aura endetté le Québec de 15 milliards \$ supplémentaires en moyenne à chaque année depuis 2015, puisque nous verrons plus tard dans cette étude que la part québécoise des déficits fédéraux cumulés est de 19,81%. L'argumentaire principal des fédéralistes dans les dernières années a pourtant été d'affirmer que le Canada dépense plus que ce qu'il perçoit au Québec.

En réalité, cette perception est tout simplement la résultante d'un gouvernement fédéral qui s'endette davantage en empruntant sur les marchés financiers afin de financer l'explosion de ses dépenses injustifiées, notamment dans les champs de compétences des provinces et afin de gérer l'explosion de 40% de la taille de son État en seulement 8 ans.

Autrement dit, le fédéral dépense de plus en plus, de manière générale, car il s'est créé des nouvelles missions afin d'essayer de justifier sa présence un peu partout. L'enjeu est que ces nouvelles missions sont trop souvent idéologiques et ne donnent rien de concret aux Québécois en matière de services directs. Nous aurons amplement l'occasion d'y revenir dans la deuxième partie de cette étude au chapitre 10.

Graphique 3 : Croissance de la dette fédérale (déficits cumulés sur 8 ans) et prévisions jusqu'en 2025
(en millions \$)



2.3.

L'INGÉRENCE DANS LES CHAMPS DE COMPÉTENCES

Dans les dernières années, le gouvernement fédéral a largement abusé de son supposé pouvoir de dépenser. Nous avons assisté à une multiplication des investissements dans les champs de compétence du Québec et des autres provinces, en plus de la mise en place de plusieurs programmes majeurs pancanadiens dont le Québec n'avait pas besoin. Pensons notamment au programme de garderies, à l'assurance médicaments, à d'autres dépenses en santé comme pour les soins dentaires.

Ces investissements viennent sans équivoque augmenter les doublons et chevauchements de sommes déjà prévues par le Québec, en plus de nous faire perdre collectivement d'innombrables heures pour obtenir un droit de retrait avec pleine compensation, droit qui n'est pas toujours obtenu d'ailleurs. Dans un programme comme celui des soins dentaires par exemple, on voit que le Québec est largement désavantagé et n'en obtient pas pour son argent en raison des dédoublements.

Ce gaspillage d'énergie et d'heures à quémander pour obtenir de l'argent qui nous appartient déjà mais qu'on envoie à un autre gouvernement qui le dépense pour dédoubler nos propres programmes n'est pas quantifiable dans un exercice budgétaire comme celui-ci, mais nous considérons tout de même qu'il mérite d'être souligné.

L'ingérence du fédéral dans les missions fondamentales des provinces a elle aussi augmenté de manière exponentielle. Le fédéral profite de son supposé pouvoir de dépenser en éducation, en culture et en santé pour imposer son idéologie à travers des critères d'octroi qui se multiplient: critères d'EDI à l'université, thématiques en culture, etc.

2.4.

LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL

En 2001, le gouvernement Landry confiait à Yves Séguin, ancien ministre libéral des Finances, la présidence d'une commission sur le déséquilibre fiscal. Son mandat : identifier et analyser les causes fondamentales du déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et le Québec, recueillir les opinions et suggestions d'experts et d'intervenants de la société québécoise et proposer des solutions concrètes. Les constats étaient clairs: premièrement, les gouvernements provinciaux doivent avoir accès aux sommes leur permettant d'assumer pleinement leurs compétences. Deuxièmement, les transferts du gouvernement fédéral vers les provinces ne doivent pas limiter l'autonomie décisionnelle et budgétaire de ces dernières dans leurs champs de compétences.

En date d'aujourd'hui, ce problème n'a jamais été réglé. L'augmentation fulgurante de la taille de l'État fédéral et de son budget de fonctionnement illustre bien ce constat. Une plus grande bureaucratie au niveau fédéral et davantage de budgets, même si la quantité et la qualité des services n'a pas augmenté. Pendant ce temps, les provinces assument les missions fondamentales des services aux citoyens, comme l'éducation et la santé. Particulièrement pour la santé, la situation est à un point critique, puisque l'apogée du vieillissement de la population aura lieu en 2030 au Québec. Rappelons que le Québec n'a obtenu qu'un seul milliard annuellement de l'entente sur les transferts en santé alors qu'il en réclamait 6 annuellement.

L'entente sur les transferts en santé démontre l'existence d'un « déséquilibre fiscal » entre le fédéral et les provinces, avait reconnu le premier ministre Legault.

2.5.

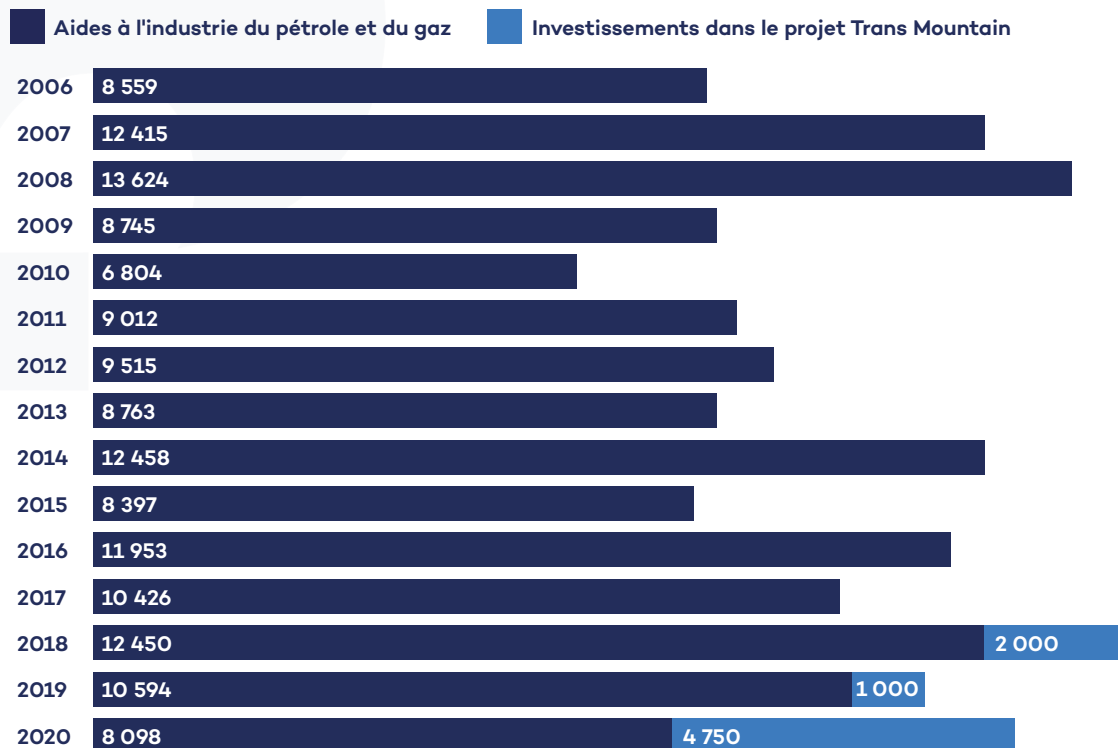
L'ENTÊTEMENT À SUBVENTIONNER L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Il est difficile de croire que nous atteindrons bientôt le quart du siècle actuel. Nul ne peut nier l'évidence : le grand défi de notre époque est la crise climatique. Pour l'affronter, il faut réussir le virage vers la nouvelle économie, et ce virage passe inévitablement par la transition énergétique. Si des investissements et des subventions dans l'industrie pétrolière pouvaient être justifiés au siècle dernier, l'entêtement du Canada à demeurer un pétro-État est de plus en plus inexplicable. Chaque année, le gouvernement fédéral y investit pourtant plusieurs milliards \$, tant en subvention, qu'en action directe, comme pour racheter l'oléoduc Trans Mountain.

Dans les dernières années, la part annuelle du Québec dans ces investissements a touché 2,5 milliards de dollars en 2020, notre quote-part d'environ 20% dans les dépenses fédérales. Le tableau ci-dessous illustre les investissements des dernières années dans cette industrie.

Depuis mars, le coût estimé du projet de l'agrandissement de Trans Mountain s'élève à 30,9 milliards de dollars, contre 7,4 milliards de dollars canadiens estimés au début du projet en 2017. En août 2023, le gouvernement débloquait à nouveau 3 milliards pour le projet, ce qui laisse présager encore une augmentation de la quote-part du Québec dans les dépenses liées à l'industrie pétrolière. Uniquement pour l'agrandissement de l'oléoduc Trans Mountain, le Québec pourrait avoir versé plus de 6 milliards \$.

Graphique 4 : Valeur des investissements et des activités facilitées par Exportation et développement Canada dans les énergies fossiles (en millions \$ canadiens)



Source : Exportation et développement Canada (EDC)

Il est à noter qu'il nous est impossible de budgéter concrètement la quote-part du Québec dans un investissement de la sorte, puisque la méthode de financement utilisée par le gouvernement fédéral pour l'achat de cette infrastructure est trop opaque et n'est pas budgétée à même ses comptes.

Le grand manque de transparence en matière de subventions à l'industrie pétrolière et gazière nous empêche également de chiffrer concrètement les montants réels que pourraient économiser un Québec indépendant en mettant fin à sa participation à cette industrie. Par exemple, le plus récent rapport du FMI (Fonds monétaire international) publié en août de cette année chiffrerait les subventions canadiennes aux énergies fossiles à 51,5 milliards \$ l'an dernier pour l'année 2022 seulement⁴.

Les recherches menées par l'organisation non-gouvernementale Environmental Defence Canada révèlent que l'industrie pétrolière canadienne a reçu au moins 20 milliards de dollars sous forme de subventions et de prêts préférentiels de l'État en 2022 seulement⁵. Ainsi, les économies totales projetées dans la version pro-forma et dans le budget de l'an un sont sous estimées puisqu'elles ne tiennent pas compte des investissements réels du gouvernement fédéral dans cette industrie.

Tout cela sans compter les 1,7 milliard de dollars investis par le fédéral pour nettoyer les anciens puits de pétrole dans l'Ouest canadien. Certaines projections affirment que pour le nettoyage de 100 000 puits de pétrole en Alberta, les gouvernements devront déboursier jusqu'à 260 milliards \$ d'ici 2040. On peut donc affirmer sans détour que les investissements de 1,7 milliard \$ en 2020 ne sont que la pointe de l'iceberg.

On peut aussi affirmer que le Québec, en demeurant une province du Canada, paiera sa quote-part pour cette grande corvée de nettoyage qui durera plusieurs années.

2.6. LA PÉRÉQUATION, UNE ILLUSION DE DÉPENDANCE

Un des principaux arguments utilisés contre le projet d'indépendance au cours des dernières années est que le Québec ne pourrait se passer de la péréquation fédérale et devrait forcément couper dans ses services. Cette étude vient démontrer que cela est faux sur plusieurs points.

D'abord, le Québec reçoit 9,6 milliards de dollars en péréquation nette, et non pas 14 milliards, puisqu'il contribue à la cagnotte générale à la hauteur de 4,4 milliards de dollars. À lui seul, le scénario le plus conservateur en termes d'économies et de gains d'efficacité vient couvrir presque entièrement ce montant, puisque la fin des chevauchements ferait gagner 8,8 milliards de dollars au Québec dans le scénario pro-forma. Cette somme monte à 10,9 milliards \$ dans la partie 2 de l'étude, ce qui surpasse le montant net de la péréquation.

L'élimination d'un palier de gouvernement qui ne donne presque aucun service ferait économiser collectivement de précieuses sommes aux Québécois. Des sommes qui pourront être réinvesties dans ce qui devraient être les missions fondamentales de l'État, comme le soutien aux aînés et l'éducation.

De plus, il faut regarder l'ensemble de l'œuvre. Lorsqu'on réalise l'exercice présent, qui vise à établir le niveau de santé des finances d'un Québec indépendant, il faut essentiellement faire cinq calculs ou opérations pour obtenir le portrait global et final:

1. Mesurer le montant de revenus qui est récolté par le fédéral pour savoir ce qui serait récolté dorénavant au Québec seulement (les revenus récupérés).
2. Il faut voir combien le fédéral dépense au Québec et combien cela coûterait pour prendre en charge ces dépenses.

4 <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2023/08/22/IMF-Fossil-Fuel-Subsidies-Data-2023-Update-537281>

5 <https://environmentaldefence.ca/federal-fossil-fuel-subsidies-tracking/>

3. On doit soustraire les transferts fédéraux (dont la péréquation).

4. On doit prendre en considération les économies, qui découlent de la fin des chevauchements et des gains d'efficacité.

5. On doit transférer la part des actifs et de la dette fédérale au Québec.

Il est donc malhonnête intellectuellement de ne prendre qu'une composante du portrait global pour en venir à des conclusions sur l'état de santé des finances d'un Québec indépendant. C'est particulièrement le cas lorsque le déficit annuel généré par le fédéral qui incombe au Québec excède en moyenne le montant reçu en péréquation sur une base annuelle: un Québec indépendant pourrait bien sûr s'endetter de 9 milliards \$ par année pour s'octroyer un transfert supplémentaire, ce qui ne veut pas dire qu'une telle approche serait intelligente ni pertinente.

C'est donc uniquement en faisant l'exercice complet et en tenant compte de l'ensemble des variables qu'on peut en tirer des conclusions.

Une fois la totalité de ces opérations effectuées, dont l'addition à notre budget des revenus récupérés du fédéral qui se situent à 82,3 milliards de dollars pour l'année en cours, nous nous trouvons gagnant sur le plan budgétaire, tel que l'actualisation de cette étude nous le démontre. Sur la période de 7 ans sur laquelle l'étude a été réalisée, un Québec indépendant aurait dégagé des économies supplémentaires d'environ 12 milliards de dollars en comparaison à celles d'un Québec province, lorsqu'on y inclut la part québécoise des déficits fédéraux.



De fait, il existe au Canada peu de garanties empêchant le gouvernement fédéral d'empiéter sur l'autorité provinciale [:] les provinces ne sont pas intégrées au processus décisionnel fédéral ; les tribunaux ont permis au gouvernement fédéral d'utiliser son pouvoir de dépenser dans les champs de compétences provinciales ; le régime des partis n'est pas intégré ; la garantie populaire n'existe pas hors de quelques provinces comme le Québec ; et les citoyens ne partagent pas une culture fédérale suffisamment forte pour limiter l'empiètement d'Ottawa sur le pouvoir des provinces.

En conséquence, l'inégalité de cette marge de manœuvre financière pourrait bien façonner durablement le fédéralisme canadien, en creusant les inégalités entre provinces ou en centralisant la fédération, sans modification à la Constitution ni consultation des Canadiens sur cette question cruciale.

Olivier Jacques

2023. Une fédération déséquilibrée : la répartition inégale des contraintes budgétaires au Canada, Repères IRPP no 49, Montréal Institut de recherche en politiques publiques



3. CADRE FINANCIER DU GOUVERNEMENT DU CANADA

3.1.

SOLDE BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Comme province, le Québec n'est à ce jour pas le seul maître de ses choix budgétaires. Cette réalité n'est pas sans conséquence : allant souvent à l'encontre des intérêts financiers du Québec, du développement de filières essentielles pour l'économie verte du Québec de demain et du renforcement de notre tissu entrepreneurial, primordial pour la vitalité de l'ensemble de nos régions, le contribuable québécois en a rarement pour son argent dans le cadre financier du gouvernement du Canada.

La tendance à la croissance des dépenses de programmes fédéraux et des frais d'intérêts de la dette canadienne ne nous laisse pas entrevoir d'amélioration à court terme de la marge de manœuvre financière disponible à Ottawa pour répondre aux demandes légitimes des provinces et territoires, dont le Québec – les ajouts nettement insuffisants aux transferts fédéraux en santé sont probablement le meilleur exemple de cet écart entre les priorités financières fédérales et provinciales/territoriales.

Le déficit enregistré dans le dernier exercice budgétaire du gouvernement du Canada s'élève à pas moins de 43 milliards \$. Ce sont près de 7 milliards \$ de plus que ce qui avait été annoncé lors de la mise à jour économique présentée à l'automne 2022. L'année précédente, le solde budgétaire montrait un déficit de 90,2 milliards \$, une baisse substantielle depuis celui, historique, de 327,7 milliards \$ décaissé à l'apogée de la pandémie de COVID-19, en 2020-2021. Ce solde négatif inégalé dans l'histoire canadienne s'explique principalement par le versement de nombreuses prestations aux particuliers et aux entreprises dont ici, au Québec, pour les soutenir face aux fermetures et à la baisse de l'activité dans de nombreux secteurs économiques.

À elles seules, la prestation canadienne d'urgence (PCU) et la prestation canadienne de la relance économique (PCRE) représentent une somme de 55,8 milliards \$ dépensés pendant la période 2020-2021. À 43 milliards \$, le gouvernement fédéral se retrouve aujourd'hui avec un solde budgétaire semblable à celui enregistré lors du dernier exercice pré-pandémie : le déficit prévu en 2019-2020 était de 39,4 milliards \$.

Aujourd'hui, alors que le gouvernement fédéral inscrivant toujours le retour à l'équilibre budgétaire à son agenda au moment de la mise à jour économique de l'automne 2022, il est prévu que le déficit diminue graduellement pour atteindre les 14 milliards \$ en 2027-2028. Le retour à l'équilibre budgétaire effacé de ses prévisions, les dépenses du gouvernement fédéral s'établissent à 470,4 milliards \$ (à l'exclusion des pertes et gains actuariels) en 2022-2023. Celles-ci devraient atteindre les 555,7 milliards \$ en 2027-2028. Les revenus, au cours de cette même période, passeront de 437,3 à 542,8 milliards \$.

Au rythme actuel, et si les prévisions fédérales s'avèrent près de la réalité à terme, les revenus augmenteraient, en moyenne, marginalement plus que les dépenses jusqu'en 2027-2028. Ce rattrapage cache toutefois une réalité financière moins rose : l'état de la dette canadienne, gonflée par les dépenses croissantes du fédéral, qui se soucie peu des champs de compétence des provinces et territoires.

Tableau 1 : Cadre financier du gouvernement fédéral - 2021-2022 à 2027-2028 (en milliards)

	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	2027 2028
Revenus							
Impôts sur le revenu des particuliers	198,4	206,8	213,7	224,5	235,7	246,5	257,9
Impôts sur le revenu des sociétés	78,8	88,0	85,5	86,3	87,8	90,1	93,1
Impôts sur le revenu des non-résidents	10,8	13,6	13,7	13,1	12,7	13,0	13,6
Total - Impôts sur le revenu	288,0	308,3	312,9	323,9	336,3	349,6	364,6
Taxe sur les produits et services	46,2	45,4	51,4	53,5	55,5	57,4	59,4
Droits de douane à l'importation	5,2	6,2	6,5	6,9	7,1	7,4	7,7
Autres taxes et droits d'accise	11,3	11,4	11,9	12,4	12,5	12,6	12,7
Total - Taxes et droits d'accise	62,7	63,0	69,9	72,8	75,1	77,4	79,8
Autres taxes	0,0	0,2	0,9	0,9	1,0	3,8	3,4
Total - Revenus fiscaux	350,7	371,6	383,7	397,6	412,4	430,8	447,8
Redevance sur les combustibles	6,3	7,7	10,1	12,3	14,0	15,7	17,1
Cotisations d'assurance-emploi	23,9	26,8	28,2	29,0	29,9	31,0	32,1
Autres revenus	32,4	31,3	34,7	39,7	42,1	44,3	45,8
Total des revenus	413,3	437,3	456,8	478,5	498,4	521,8	542,8
Charges des programmes							
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	60,8	69,1	75,9	81,2	86,3	91,4	96,3
Prestation d'assurance-emploi	38,9	22,6	24,2	25,5	26,2	26,6	27,3
Prestation canadienne d'urgence et Prestation canadienne de la relance économique	15,6	-3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestations des enfants	26,2	24,5	25,6	27,4	28,5	29,3	30,0
Total A	141,5	113,3	125,7	134,1	141,1	147,3	153,6
Principaux transferts aux autres administrateurs							
Transfert canadien en matière de santé	45,1	47,1	49,4	52,0	54,6	57,3	60,2
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	15,5	15,9	16,4	16,9	17,4	17,9	18,5
Péréquation	20,9	21,9	24,0	25,2	25,9	27,0	28,1
Formules de financement des territoires	4,4	4,6	4,8	5,1	5,3	5,4	5,7
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	2,3	2,3	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6
Accords sur la santé avec les provinces et les territoires	2,5	1,2	3,7	3,7	3,7	3,7	2,5
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	2,9	4,5	5,6	6,6	7,9	7,9	7,7
Autres arrangements fiscaux	-5,3	-6,5	-6,8	-7,2	-7,5	-7,8	-8,2
Total B	88,4	91,0	99,5	104,7	109,8	113,9	117,0

Tableau 1 : Cadre financier du gouvernement fédéral - 2021-2022 à 2027-2028 (en milliards) (suite)

	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	2027 2028
Charges de programmes directes							
Subvention salariale d'urgence	22,3	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres paiements de transfert	88,5	93,6	86,4	90,8	91,1	91,2	94,0
Charges de fonctionnement	124,3	131,4	123,7	120,2	119,9	121,1	123,7
Sous-total	235,1	224,8	210,2	211,0	211,0	212,3	217,7
Retour des produits de redevance sur les combustibles	3,8	6,9	11,2	13,5	14,0	15,8	17,1
Total - C	239,9	231,7	221,4	224,5	225,0	228,1	234,8
Total des charges de programmes (excluant pertes et gains actuariels, A + B + C)	468,8	435,9	446,6	463,3	475,9	489,2	505,4
Frais de la dette publique	24,5	34,5	43,9	46,0	46,6	48,3	50,3
Total des charges (à l'exclusion des pertes et gains actuariels)	493,3	470,4	490,5	509,3	522,5	537,6	555,7
Solde budgétaire avant les pertes actuarielles	-80,0	-33,2	-33,7	-30,8	-24,0	-15,8	-15,1
Pertes au titre des régimes d'avantages futurs des employés	-10,2	-9,8	-6,4	-4,2	-2,8	-0,0	1,1
Solde budgétaire	-90,2	-43,0	-40,1	-35,0	-26,8	-15,8	-14,0

3.2.

ÉTAT DE LA DETTE DU CANADA

La dette d'un État est un concept central en finances publiques. C'est un indicateur utile pour comparer la performance et la viabilité économique d'un pays face à ses pairs dans le monde. En 2021-2022, les frais de la dette fédérale représentaient la somme annuelle de 24,5 milliards \$. Six ans plus tard, en 2027-2028, ce même poste de dépenses devrait avoir doublé. En effet, à cette date, le service de la dette publique canadienne devrait totaliser des dépenses de 50,3 milliards \$ par an. S'établissant à 704,2 milliards \$⁶ en mars 2020, au début de la pandémie, la dette fédérale (déficit accumulé) atteignait les 1 178,2 milliards \$ en janvier 2023 – une hausse d'environ 474 milliards de \$, ou près de 40,3% en moins de 3 ans.

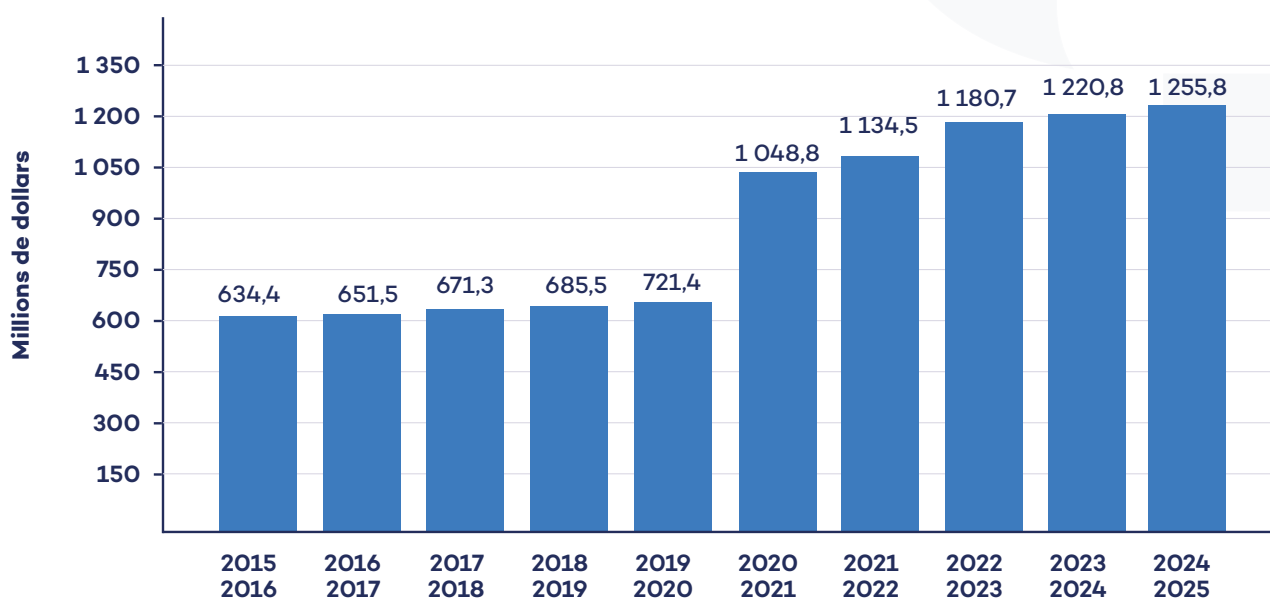
En plus des dépenses momentanées liées à la crise de la COVID-19, cette course à l'endettement s'expliquerait entre autres par une croissance importante des dépenses de programmes fédéraux, projetées pour être 51% plus élevées en 2027-2028 qu'avant la pandémie. En moins d'une décennie, le fédéral aura ajouté à ses dépenses l'équivalent d'un demi-gouvernement canadien.

Il faut savoir que le gouvernement du Canada finance, par l'entremise de la Banque du Canada, une partie de sa propre dette, en émettant des titres qui lui apportent des revenus.

La Banque du Canada joue ce rôle grâce à l'émission au passif de billets de banque et par la réception de dépôts bancaires. Pour ce passif, le montant assumé par le Québec est de 249 940,67 millions \$, nous en ferons la démonstration plus tard. Un Québec indépendant se retrouverait donc avec cette portion de la dette à assumer, soit 17,61% du passif du gouvernement fédéral.

Nous avons précisé, dans la méthodologie, qu'un Québec indépendant n'obtiendrait pas automatiquement d'union monétaire formelle avec le Canada. Il devrait par conséquent aux comptes d'opération de change ainsi qu'aux bénéfices de la Banque du Canada, une part qui représente plus de 120 552,42 millions \$, si on calcule la part québécoise des actifs du gouvernement canadien.

Graphique 3 : Croissance de la dette fédérale (déficits cumulés sur 8 ans) et prévisions jusqu'en 2025 (en millions \$)



⁶ Finances Canada (Dette du gouvernement central)

4. CADRE FINANCIER DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

4.1. SOLDE BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

À Québec, que l'on soit en accord ou non avec les choix politiques récents des différents gouvernements, nous constatons le maintien d'une saine gestion de la dette et des finances publiques. Nous avons vu que le Canada, lui, engendre chaque année des dépenses additionnelles considérables et, par le fait même, a creusé son endettement. Lors de l'exercice 2022-2023, le gouvernement québécois prévoyait un déficit budgétaire de 4,6 milliards \$, le tout en versant un montant de 3,4 milliards \$ au Fonds des générations, qui est exclusivement affecté au remboursement de la dette du Québec. En effet, ce dernier contribue à réduire le ratio dette/ PIB du Québec, et par le fait même à ralentir la croissance du service de la dette. Le déficit budgétaire actuel, que le gouvernement en place s'engage à éliminer d'ici 2025-2026, s'explique principalement par les effets de la crise de la COVID-19 sur l'économie mondiale et par certains choix politiques.

Le gouvernement du Québec a dépensé plusieurs milliards de dollars pour venir en aide à la population, tout en instaurant plusieurs restrictions sanitaires qui ont eu pour contrecoup d'affecter la croissance économique du Québec. Avant la pandémie, soit durant l'exercice 2019-2020, le gouvernement québécois affichait un déficit budgétaire de seulement 523 millions \$, incluant un versement de 2,6 milliards \$ au Fonds des générations. Ce déficit représentait seulement 0,11 % du PIB québécois. Sans les effets de la COVID-19, le gouvernement du Québec aurait été en surplus budgétaire de 2,1 milliards \$. Il est actuellement prévu que le déficit du gouvernement québécois augmente en 2022-2023 (de 3,8 milliards \$) pour ensuite décroître d'année en année jusqu'à ce que le gouvernement se retrouve en surplus budgétaire (2,8 milliards \$ avant versement au Fonds des générations, équilibre budgétaire avec un versement de 2,8 milliards \$ au fonds des générations) pendant l'exercice de 2027-2028.

Tableau 2 : Cadre financier du gouvernement du Québec – 2021-2022 à 2027-2028 (en milliards \$)⁷

Fonds général	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	2027 2028
Revenus budgétaires							
Revenus autonomes	109,6	115,9	118,0	122,1	126,0	130,9	134,4
Transferts fédéraux	29,2	29,2	29,7	29,7	30,9	32,0	33,2
Total des revenus budgétaires	138,8	145,1	147,7	151,8	157,0	162,9	167,6
Dépenses budgétaires							
Dépense des programmes	-118,0	-136,7	-138,4	-141,5	-145,4	-149,1	-152,1
Service de la dette	-8,6	-10,1	-9,5	-9,9	-8,4	-10,5	-11,1
Total des dépenses budgétaires	-136,0	-146,8	-147,9	-151,4	-155,4	-159,7	-163,2
Provision pour éventualités	0,0	0,0	-1,5	-1,0	-1,0	-1,5	-1,5
Surplus (déficit)	2,8	-1,7	-1,6	-0,6	0,5	1,7	2,8
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-3,6	-3,4	-2,4	-2,4	-2,5	-2,7	-2,8
Solde budgétaire	-0,8	-4,6	-4,0	-3,0	-2,0	-1,0	0,0

⁷ Budget du Québec 2023-2024

4.2. ÉTAT DE LA DETTE DU QUÉBEC

Au 31 mars, la dette brute du Québec s'établissait à près de 211 milliards \$. Celle-ci ne tient toutefois pas compte des actifs financiers du gouvernement du Québec, à l'image des immobilisations ou des placements de l'État. Pour l'obtenir, on doit additionner la dette gouvernementale émise sur les marchés financiers et les engagements du gouvernement envers les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs des employés de l'État, auxquels on soustrait le solde du Fonds des générations. La dette nette telle qu'affichée dans le dernier budget du Québec est quant à elle de 192,2 milliards \$. Celle-ci correspond à la dette accumulée en raison d'investissements en immobilisations et du financement de certaines dépenses courantes. Autrement dit, on obtient la dette nette en soustrayant les actifs des passifs financiers du gouvernement.

Contrairement aux derniers indicateurs fédéraux, le ratio dette/PIB du Québec maintient une tendance à la baisse : il est passé de 46,8 % en 2021 à 41,8 % en 2022, pour la dette brute.

Si les projections du ministère des Finances du Québec s'avèrent, celui-ci devrait poursuivre sa descente sous la barre des 41 % en 2023. Pour ce qui est de la dette nette, comme le démontre le graphique ci-bas, elle est passée de 50,2% en 2016 à 37,4% en 2023.

À Ottawa, le ratio dette/PIB est passé de 31,2 % à 47,6 % entre les exercices budgétaires de 2020 et 2021 seulement. Un an plus tard, le rattrapage post-pandémie promis par le gouvernement fédéral peine à s'entamer : le ratio dette/PIB du Canada accuse une légère baisse, à 45,5%.

Le poids de la dette nette s'établira à 37,4% du PIB au 31 mars 2023. Il s'agit d'un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie, soit 40,0% du PIB au 31 mars 2020.

Le poids de la dette nette au PIB devrait descendre graduellement à partir de 2024-2025.

Graphique 5 : Dette nette au 31 mars (en pourcentage du PIB)



Source : Budget du Québec 2023-2024 (Graphique 1.2), http://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2324_PlanBudgetaire.pdf

4.3. SOLDE BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN INCLUANT LA PART QUÉBÉCOISE DU DÉFICIT FÉDÉRAL

Le gouvernement fédéral a accumulé d'importants déficits depuis 2015, en plus de doubler sa dette. Même si ces décisions ne sont pas prises par le gouvernement du Québec, c'est l'argent des taxes et impôts des Québécois qui demeure en cause. Nous calculons que la part québécoise des déficits fédéraux se situe à 19,81% du total de ceux-ci. Ainsi, lorsque vient le temps de considérer la situation budgétaire et financière d'un Québec province dans son ensemble, il est impossible de négliger cette réalité, au même titre où il est impossible de ne pas tenir compte des dépenses fédérales assumées par un Québec indépendant.

Tableau 3 : Déficit d'un Québec province, en incluant la part québécoise du déficit fédéral (en milliards \$)

Milliards \$	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	2027 2028	Total
Part québécoise du déficit fédéral	- 17,87	- 8,52	- 7,95	- 6,93	- 5,31	- 3,13	- 2,77	- 52,48
Déficit du Québec province	- 0,8	- 4,6	- 4,0	- 3,0	- 2,0	- 1,0	0,0	- 15,4
Total	- 18,67	- 13,12	- 11,95	- 9,93	- 7,31	- 4,13	- 2,77	- 67,88



5. CONTRIBUTION DU QUÉBEC ET REVENUS RÉCUPÉRÉS

5.1. CONTRIBUTION DU QUÉBEC AUX REVENUS FÉDÉRAUX

La contribution du Québec aux finances fédérales est estimée à l'aide de données provenant des Comptes publics du Canada et de certaines publications de Statistique Canada. Les montants québécois sont divisés par leur total fédéral afin de déterminer la juste part du Québec dans chacune des catégories de revenu incluses dans notre étude. Pour les quatre premières catégories, nous calculons les ratios tout simplement à partir des données de Statistique Canada.⁸

Pour estimer le ratio de la catégorie « TPS, autres taxes et droits », il faut appliquer la part québécoise des dépenses de consommation des ménages au montant total de la TPS et autres taxes avant les crédits (20,44%) tiré du document de comparaisons interprovinciales de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)⁹. Le montant total de la TPS et autres taxes avant les crédits, tiré des Comptes publics du Canada de 2022, est de 67,75 milliards \$, ce qui veut dire que la part québécoise avant les crédits est de 13,85 milliards \$¹⁰.

Ensuite, il nous faut identifier la part québécoise du crédit trimestriel de TPS qui va devoir être soustrait, en établissant le ratio entre les données du Québec et celles du Canada. Le ratio pour 2021 est de 23,27%¹¹. En appliquant au montant total du crédit de TPS inscrit dans les comptes publics du Canada de 2022 (5,1 milliards \$)¹², nous arrivons à un montant de 1,18 milliard \$ pour la part québécoise de celui-ci. La part québécoise réelle pour la composante « TPS, autres taxes et droits » est donc de 12,67 milliards \$, soit 20,21% du montant total canadien pour cette catégorie de revenu.

Concernant la catégorie « Redevance sur les combustibles »¹³, le Québec n'est actuellement pas assujéti à ce type de taxe, car sa « bourse du carbone », établie dès 2013, lui permet de se soustraire à la taxe carbone fédérale implantée en 2019. En effet, cette redevance est mise en place uniquement pour les provinces ne respectant pas les exigences fédérales de taxation des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Tableau 4 : Contribution du Québec aux revenus fédéraux pour 2021-2022 (en milliards \$)

Revenu	Canada	Québec	% du Québec
Impôts des particuliers	198,4	33,79	17,03
Impôts des sociétés	78,8	15,88	20,15
Impôts des non-résidents	10,8	2,18	20,15
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	23,9	4,24	17,72
TPS, autres taxes et droits	62,7	12,67	20,21
Redevance sur les combustibles	6,3	0,0	0,0
Autres revenus	32,4	6,82	21,04
Total	413,3 G\$	75,58 G\$	18,29%

8 Statistique Canada

9 Institut de la statistique du Québec

10 Comptes publics du Canada 2022

11 Statistique Canada

12 Comptes publics du Canada 2022

13 Redevances sur les combustibles, Gouvernement du Canada

Pionnier nord-américain en matière d'écofiscalité, le Québec a plutôt choisi de se doter de son propre système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE), soit un marché incitant les entreprises à innover et à modifier leurs comportements pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Nous assumons donc qu'un Québec indépendant ne toucherait aucun revenu additionnel provenant de cette catégorie de revenu. Puisque les sommes accumulées à travers la taxe carbone fédérale sont redistribuées dans les provinces éligibles, il nous faut aussi enlever cette composante de la somme finale des revenus fédéraux.

Dans la dernière catégorie, il faut effectuer une conversion dans la composante « Autres revenus ». Comme les trois dernières grandes études portant sur les finances d'un Québec souverain (celles de 1991, 2005 et 2016), nous faisons l'hypothèse qu'un Québec indépendant renoncerait aux bénéfices de la Banque du Canada et aux revenus du Compte du Fonds des changes – en l'absence attendue d'une union monétaire formelle négociée entre le Québec et le Canada à la première année d'accession à l'indépendance, comme nous l'avons spécifié précédemment. Il nous faut donc retirer ces montants des « Autres revenus » attribués au Québec. Ce montant correspond à 3,1 milliards \$ pour l'ensemble du Canada en 2021-2022¹⁴.

Comme le Québec contribue à ces « Autres revenus » à la hauteur de 21,04%, cela implique qu'il renonce à 21,04 % de 3,1 milliards \$. Il nous faut donc soustraire 652,3 millions \$ du montant total des « Autres revenus » du Québec, ce qui revient à un total de 6,17 milliards en 2021-2022. Ce montant correspond à 3,1 milliards \$ pour l'ensemble du Canada en 2021-2022¹².

En somme, la contribution du Québec aux finances fédérales pour 2021-2022 est estimée à 18,29% du total des revenus fédéraux, soit 75,58 milliards \$. Spontanément, ce pourcentage peut sembler relativement faible par rapport à la part des Québécois dans la population (22,34%). Cette part moindre est simplement due à l'abattement d'impôt spécial au Québec, qui est une réduction de 16,5 points de pourcentage sur le montant d'impôts fédéral.

En 2021-2022, cet abattement spécial représente un montant de 6,3 milliards \$¹⁵. Sans celui-ci, la contribution du Québec aux finances fédérales serait donc d'un montant de 82,31 milliards \$, soit 19,81% des revenus fédéraux, ce qui correspond davantage à notre poids économique dans le Canada, soit 21,04 % du PIB canadien.

14 Comptes publics du Canada 2022

15 Comptes publics du Canada 2022

Qu'est-ce que l'abattement d'impôt du Québec?¹⁶

Au cours des années 1960, le gouvernement du Canada a offert aux provinces de leur confier certains programmes fédéraux-provinciaux, notamment les soins hospitaliers et l'aide sociale. Seul le Québec s'est prévalu de cette offre.

- En vertu de ces mécanismes, le gouvernement du Canada a réduit, ou « abattu », de 13,5 points de pourcentage le taux d'imposition du revenu des particuliers tandis que le Québec a majoré le sien d'un montant équivalent.
- Le Québec continue de toucher la valeur de ces points d'impôt supplémentaires par l'entremise de son propre régime d'impôt sur le revenu, tandis que les autres provinces reçoivent les montants correspondants en espèces.
- Puisqu'une partie du transfert destiné au Québec prend la forme d'une réduction de l'impôt fédéral, il faut déduire ce montant des dépenses de programme liées aux transferts.
- Cet arrangement n'a aucun impact net sur les autres transferts fédéraux, ni sur les revenus du Québec ou celles des autres provinces.

¹⁶ Ministère des Finances du Canada

5.2. REVENUS RÉCUPÉRÉS PAR LE QUÉBEC

Tableau 5 : Revenus récupérés par un Québec indépendant pour 2021-2022 (en milliards \$)

Revenu	Canada	Québec	%
Impôts des particuliers	198,4	33,79	17,03
Impôts des sociétés	78,8	15,88	20,15
Impôts des non-résidents	10,8	2,18	20,15
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	23,9	4,24	17,72
TPS, autres taxes et droits	62,7	12,67	20,21
Redevance sur les combustibles	6,3	0,0	0,0
Autres revenus	32,4	6,17	19,04
Total	413,3 G\$	74,93 G\$	18,13%

Comme vu précédemment, en retirant 652,3 millions \$ du montant total des Autres revenus du Québec, le total des revenus récupérés par un Québec indépendant en 2021-2022 serait donc de **74,93 milliards \$**, soit 18,13%.

Si on compare ces résultats avec les deux anciennes études les plus récentes, soit « Les finances d'un Québec souverain » (2005) et « Finances d'un Québec indépendant » (2016), on peut voir que la part de 2021-2022 a diminué comparativement à celle de 2005 (20%), mais a légèrement augmenté face à celle de 2016 (17,8%).

Maintenant, pour les revenus qui sont récupérables de 2022-2023 à 2027-2028, les ratios utilisés pour 2021-2022 sont repris avec les données trouvées dans la mise à jour du budget fédéral de 2023.

En effet, on utilise les mêmes ratios que 2021-2022 pour tenir compte des nouvelles mesures budgétaires ainsi que les évolutions récentes de l'économie au Québec.

Un Québec indépendant récupérerait donc **74,9 milliards \$** en revenus supplémentaires pour 2021-2022. Ce montant augmenterait à 82,3 milliards \$ pour l'année 2023-2024 et jusqu'à 96,6 milliards \$ pour 2027-2028. Pour ce qui est de la perte des transferts fédéraux, elle devra être soustraite du total des revenus autonomes actuels d'un Québec province. Pour l'année 2021-2022, il s'agit de soustraire 29,2 milliards de \$ au chiffre total des revenus autonomes actuels (138,8 milliards \$), pour obtenir le nouveau solde de 109,6 milliards de \$.

Tableau 6 : Revenus récupérés par un Québec indépendant de 2022-2023 à 2027-2028 (en milliards \$)

Revenu	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	2027 2028
Revenus récupérés	74,9	79,2	82,3	85,9	89,1	93,1	96,6
Perte des transferts fédéraux	29,2	29,2	29,7	29,7	30,9	32,0	33,2

6. DÉPENSES FÉDÉRALES ASSUMÉES PAR LE QUÉBEC

6.1. CHARGES DE PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Actuellement, le gouvernement fédéral assume une multitude de programmes, dont plusieurs ont des impacts directs sur le portefeuille des Québécois, à l'instar de l'assurance-emploi ou encore les prestations aux aînés. En comparant avec l'étude de 2005, on constate que dans les dernières années, le gouvernement du Canada s'est doté de nouveaux programmes, dont les prestations pour enfants et, avec la venue de la pandémie de COVID-19, les fameuses Prestation canadienne d'urgence (PCU) et Prestation canadienne de la relance économique (PCRE).

En dehors de ces programmes, dont les versements sont directement envoyés dans les poches des ménages québécois, les dépenses du gouvernement fédéral contiennent les autres charges de programmes qui relèvent de sa compétence, les frais de ses propres administrations, les transferts vers les ministères, les transferts vers les gouvernements des provinces et territoires et les frais liés à la dette publique tel qu'exposé précédemment.

Le Québec assume une part de toutes ces dépenses, et un Québec indépendant en assumerait l'entièreté, à la différence qu'il serait libre de faire ses propres choix, selon les priorités des Québécois.

Tel qu'indiqué dans le Tableau 7 à la page suivante, en 2021-2022, la part des charges et programmes et autres paiements de transfert totalise au Canada des dépenses annuelles de 468,8 milliards \$. De leur côté, les principaux transferts aux autres ordres de gouvernement totalisent 88,4 milliards \$ et représentent par ailleurs des sommes qu'un Québec indépendant ne percevrait plus.

6.2. ESTIMATION DE LA PART QUÉBÉCOISE DES DÉPENSES FÉDÉRALES

Le Québec assume une part importante des dépenses du gouvernement du Canada. En excluant le service de la dette attribué au Québec (expliqué en détail à la section 7), nous constatons que le Québec se voit attribuer 21,20% des charges de programmes du gouvernement fédéral, soit un montant supérieur à sa contribution à l'assiette fiscale canadienne (18,13%), mais inférieure à son poids démographique (22,34%). Le Tableau 8 affiche l'ensemble des dépenses fédérales de programmes (imputées et réelles) au Québec pour 2021-2022.

Tableau 7 : Charges de programmes du gouvernement du Canada 2021-2022 à 2027-2028
(en milliards \$)¹⁷

Postes	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	2027 2028
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	60,8	69,1	75,9	81,2	86,3	91,4	96,3
Prestations d'assurance-emploi	38,9	22,6	24,2	25,5	26,2	26,6	27,3
Prestation canadienne d'urgence et Prestation canadienne de la relance économique	15,6	-3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestation pour enfants	26,2	24,5	25,6	27,4	28,5	29,3	30,0
Sous-total	141,5	113,3	125,7	134,1	141,1	147,3	153,6
Principaux transferts aux autres administrations							
Transfert canadien en matière de santé	45,1	47,1	49,4	52,0	54,6	57,3	60,2
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	15,5	15,9	16,4	16,9	17,4	17,9	18,5
Péréquation	20,9	21,9	24,0	25,2	25,9	27,0	28,1
Formule de financement des territoires	4,4	4,6	4,8	5,1	5,3	5,4	5,7
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	2,3	2,3	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6
Accords sur la santé avec les provinces et les territoires	2,5	1,2	3,7	3,7	3,7	3,7	2,5
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	2,9	4,5	5,6	6,6	7,9	7,9	7,7
Autres arrangements fiscaux	-5,3	-6,5	-6,8	-7,2	-7,5	-7,8	-8,2
Sous-total	88,4	91,0	99,5	104,7	109,8	113,9	117,0
Charges de programmes directes							
Subvention salariale d'urgence	22,3	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres paiements de transferts	88,5	93,6	86,4	90,8	91,1	91,2	94,0
Charges de fonctionnement	124,3	131,4	123,7	120,2	119,9	121,1	123,7
Sous-total	235,1	224,8	210,2	211,0	211,0	212,3	217,7
<i>Retour des produits de redevances sur les combustibles</i>	3,8	6,9	11,2	13,5	14,0	15,8	17,1
Sous-total	239,9	231,7	221,4	224,5	225,0	228,1	234,8
Total des charges de programmes*	468,8	435,9	446,6	463,3	475,9	489,2	505,4

*excluant pertes et gains actuariels

¹⁷ Comptes publics du Canada 2022

Tableau 8 : Dépenses fédérales (excluant le service de la dette) attribuées au Québec pour 2021-2022
(en millions \$)

Dépenses fédérales attribuées au Québec (en millions \$)	2021 2022
Dépenses de programmes	31 143
Transferts au gouvernement du Québec	29 200
Prestations aux aînés	15 981
Prestations d'assurance-emploi	7 800
Prestations pour enfants	6 023
Soutien au revenu pour les travailleurs (COVID-19)	3 704
Subvention salariale d'urgence	4 933
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	660
Charges totales	99 443

6.2.1. MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE DE LA PRÉSENTE ÉTUDE

Pour estimer la part québécoise des dépenses fédérales, celles-ci sont divisées en trois principales catégories que sont les principaux paiements de transfert aux particuliers et gouvernements, les principaux transferts aux autres ordres de gouvernement ainsi que les autres charges de programmes. Pour chaque catégorie, la part du Québec est détaillée afin de déterminer les charges qu'aurait à assumer un Québec indépendant. La question du service de la dette du gouvernement fédéral est traitée dans la section 7.

La méthode utilisée pour déterminer la part québécoise des dépenses fédérales se caractérise par l'utilisation, pour les autres charges de programmes, de clés d'imputation représentant la clientèle visée par l'organisme/ ministère fédéral, plutôt que de prendre les dépenses réelles (par provinces) affichées directement dans les Comptes publics. Cela permet de déterminer la part québécoise des dépenses fédérales. Il s'agit de la même méthode employée dans les études précédentes, notamment celle de la Commission Bélanger-Campeau et celle de François Legault lui-même pour ses *Finances d'un Québec souverain*.

Cette méthode diffère de celle employée par Statistique Canada et par l'Institut de la statistique du Québec pour la publication des Comptes économiques des revenus et dépenses, qui utilisent plutôt directement les dépenses fédérales effectuées sur le territoire québécois. Cette dernière méthode ne permettrait pas de déterminer les besoins des Québécois dans un Québec indépendant.

La méthode des clés d'imputation est privilégiée afin d'évaluer qu'un Québec indépendant disposerait de tous les moyens nécessaires pour offrir les mêmes types de services à sa population. Cette procédure implique une nouvelle distribution des ressources en fonction de la pertinence d'un ministère fédéral donné une fois dans un Québec souverain. Certains ministères doublons pourraient alors se voir réduire leurs ressources ou encore être intégrés à un ministère existant du gouvernement du Québec.

Les transferts, de leur côté, sont calculés selon les dépenses réelles, à l'exception des transferts internationaux qui seront attribués au Québec selon son poids économique dans le Canada et aux transferts inférieurs à 100 000 \$, qui seront estimés selon une méthode expliquée plus en détail ci-dessous.

Afin de mieux comprendre la logique, voici un exemple. La capitale du Canada est Ottawa, et la plus grande concentration de fonctionnaires fédéraux se trouve dans la région de la capitale, qui inclut aussi Gatineau, au Québec.

Statistique Canada et l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) vont publier les dépenses au Québec. Bien sûr, il y a des Ontariens qui travaillent à Gatineau et des Québécois à Ottawa. Comme la capitale est à la frontière du Québec, il y a une surreprésentation des Québécois. Prenons un exemple fictif, si 33% des employés d'un ministère donné étaient québécois, ce n'est nécessairement que 33% des dépenses qui serviront aux Québécois. Donc, il faut plutôt regarder à qui sert la dépense. Certaines dépenses profitent plus au Québec, d'autres profitent plus à d'autres provinces. Ainsi, les calculs en fonction de la clientèle ou du groupe visés plutôt que basés sur le lieu de travail du fonctionnaire. On ne peut pas s'en tenir aux données des instituts de statistiques pour établir nos besoins.

6.2.2. PRINCIPAUX TRANSFERTS FÉDÉRAUX AUX PARTICULIERS ET AUX GOUVERNEMENTS

Les principaux paiements de transfert aux particuliers et aux gouvernements sont déterminés selon les montants qui apparaissent dans les Comptes publics 2022¹⁸, à l'exception des prestations pour enfants, qui sont plutôt calculées selon la part québécoise affichée par l'ISQ dans ses Comptes économiques des revenus et dépenses, à partir de ces données pour 2021. Ce ratio québécois est de 22,97 %¹⁹.

Comme dans l'étude les Finances d'un Québec indépendant (2016), les montants ont été redressés selon une méthode particulière. En effet, il faut appliquer le ratio des dépenses attribuées au Québec avant redressement aux montants de redressement courus affichés au bas du tableau 3.7 des Comptes publics. Le ratio est trouvé en divisant simplement le montant associé au Québec par celui associé au Canada

(sous-total avant redressement). Cette méthode est appliquée, car les Comptes publics n'affichent pas les redressements courus par province.

Pour la composante « Soutien au revenu pour les travailleurs (Covid-19) », le ratio établi correspond au montant total des aides versées par le Canada à la population québécoise en raison de la pandémie de COVID-19 divisé par le nombre total des aides versées à la population canadienne. Ce ratio est de 23,77 %.

Pour la composante « Subvention salariale d'urgence du Canada », le ratio établi correspond à celui entre le montant total approuvé depuis le lancement de la mesure au Québec puis au Canada, soit de 22,13 %.

Pour la composante « Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants », le ratio a été établi selon la part du montant reçu par le Québec en 2021-2022. Ce montant, estimé à 660 445 535 \$, est le résultat d'un accord asymétrique. Le ratio calculé est donc de 22,40 %.

En 2021-2022, le Canada a dépensé 252,2 milliards \$ en principaux transferts. En ajoutant les autres paiements de transferts qui totalisent 88,5 milliards \$¹⁹, le Canada y a dépensé un total de 340,7 milliards \$, contre 124,3 milliards \$ en charges de fonctionnement et 24,5 milliards \$ pour le service de la dette fédérale. Cela signifie que le gouvernement fédéral a dépensé 69,6 % de son budget en transferts.

Ces transferts ont d'ailleurs significativement augmenté avec les années. À titre comparatif, pour l'exercice de 2013-2014, année de référence pour les Finances d'un Québec indépendant (2016), le gouvernement fédéral avait dépensé 169,4 milliards \$ en transferts, contre 79,2 milliards \$ en charges de fonctionnement et 28,2 milliards \$ pour le service de la dette, ce qui représentait 61,2% de ses dépenses totales.

¹⁸ Comptes publics du Canada 2022

¹⁹ Comptes publics du Canada 2022

Tableau 9 : Principaux transferts fédéraux aux particuliers, aux provinces et aux territoires
(en millions \$)²⁰

Principaux transferts canadiens	Canada 2021- 2022	Québec 2021-2022
Prestations aux aînés	60 774	15 981
Prestations d'assurance-emploi	38 923	7 800
Prestations pour enfants	26 226	6 023
Soutien au revenu pour les travailleurs (COVID-19)	15 582	3 704
Subvention salariale d'urgence du Canada	22 291	4 933
Système pancanadien d'apprentissage et de garde de jeunes enfants	2 948	660
Accords fiscaux	25 378	13 079
Abattement du Québec	-6 257	-6 257
Transfert canadien en matière de santé	45 133	10 602
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	15 474	3 480
Autres principaux transferts	5 710	1 269
Total	252 182	61 274
Autres paiements de transfert	88 500	7 586
Grand total	340 682	68 860

6.2.3. AUTRES CHARGES DE PROGRAMMES

Les autres charges de programmes représentent également une composante importante du budget fédéral. En incluant les charges de fonctionnement et les autres paiements de transfert, le gouvernement fédéral a dépensé 212,8 milliards \$ en autres charges de programmes pour 2021-2022²¹. Le tableau suivant présente les montants dépensés pour chaque ministère.

On constate que **18,20%** du total de ces autres charges de programmes est imputable au Québec, ou **17,84%** avant ajustement. Ce pourcentage est légèrement plus important que la contribution québécoise aux revenus canadiens (18,13%), et en revanche moins élevé que la contribution qu'aurait le Québec s'il ne jouissait pas d'un abattement spécial (19,91%). Le pourcentage obtenu par la présente étude (18,59%) est légèrement plus élevé que les pourcentages obtenus par les précédents exercices, respectivement de 17,6% (1991), 17,4% (2005) et 17,9% (2016).

²⁰ Comptes publics du Canada 2022

²¹ Comptes publics du Canada 2022

Tableau 10 : Dépenses en autres charges de programmes et part attribuée au Québec pour 2021-2022
(en milliers \$)²²

Autres charges de programmes	Canada	Québec	Part du Québec (%)
Affaires intergouvernementales, Infrastructures et Collectivités	9 846 367	3 044 099	30,92
Affaires mondiales	9 696 616	2 040 168	21,04
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	443 838	443 838	100
Agriculture et Agroalimentaire	3 482 262	398 407	11,44
Anciens Combattants	5 417 496	663 033	12,24
Bureau du secrétaire du gouverneur général	23 854	5 354	22,44
Conseil du trésor	11 159 367	2 490 597	22,32
Conseil privé	344 944	74 625	21,63
Défense nationale	24 872 207	3 581 598	14,40
Emploi, Développement de la main-d'œuvre et Inclusion des personnes en situation de handicap	14 879 093	2 567 938	17,26
Environnement et changement climatique	2 948 409	447 163	15,17
Femmes et Égalité des genres	230 654	49 088	21,28
Finances	1 496 024	326 974	21,86
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté	3 715 525	870 353	23,42
Innovation, Sciences et Développement économique	9 720 243	2 270 611	23,36
Justice	2 076 047	351 997	16,96
Parlement	760 295	169 799	22,33
Patrimoine canadien	4 467 433	1 158 153	25,92
Pêches, Océans et Garde côtière canadienne	3 758 753	84 665	2,25
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord	4 859 478	805 036	16,57
Ressources naturelles	3 383 146	353 928	10,46
Revenu national	5 674 932	1 292 740	22,78
Santé ²³	14 471 556	3 159 772	21,83
Sécurité publique	12 502 594	1 253 616	10,03
Services aux Autochtones	18 441 031	1 692 549	9,18
Services publics et Approvisionnement	6 424 744	1 531 149	23,83
Transports	3 680 999	774 465	21,04
Sous-total	178 777 907	31 901 715	17,84
Ajustement ²⁴	34 042 227	6 827 756	20,06
Total	212 820 134	38 729 471	18,20
Moins : Autres transferts au gouvernement du Québec	S/O	-7 586 000	-
Total ajusté pour le Québec	S/O	31 143 471	-

²² Comptes publics du Canada 2022

²³ Ne sont pas inclus dans le montant l'Initiative d'amélioration des soins à domicile et communautaires et des services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie du Canada et initiative des services de soins virtuels.

²⁴ L'ajustement est calculé en additionnant les comptes à fins déterminés consolidés, les charges internes, les redressements courus, les sociétés d'État et autres entités consolidées, les autres crédits et remboursements fiscaux et la provision pour évaluation et autres éléments. Les montants sont disponibles dans les Comptes publics du Canada 2022.

7. PARTS DES ACTIFS ET DES PASSIFS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ASSUMÉES PAR UN QUÉBEC INDÉPENDANT

Nous l'avons mentionné précédemment, la dette est un indicateur fort utile pour comparer la performance et la viabilité économique d'un pays face à ses pairs dans le monde. C'est pourquoi la question de l'endettement d'un Québec indépendant est centrale à cet exercice.

Pour assurer une comparaison efficace, il nous faut tenir compte de plusieurs aspects, comme les passifs, les actifs, ainsi que les comptes de retraite. Afin d'estimer le montant du service de la dette qu'assumerait un Québec indépendant, il est nécessaire de compiler les actifs et les passifs du gouvernement fédéral et de les consolider avec ceux de la Banque du Canada. Cela nous permet d'obtenir un bilan consolidé et de déterminer la juste part du Québec selon une clé de répartition appropriée. Cette répartition est essentiellement réalisée en fonction de la taille de l'économie québécoise par rapport à celle de l'économie canadienne et de la part québécoise des comptes de retraite des employés fédéraux.

Nous émettons également l'hypothèse, tout comme dans l'étude de 2016, que le partage des actifs et des passifs lors de la succession d'États doit « *se faire sur une base équitable et ne doit pas modifier la richesse relative entre les États* » (Legault, 2005, p. 33). Tous ces éléments sont revus et expliqués en détail dans les paragraphes suivants.

7.1. BILAN FINANCIER DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

La première étape pour répartir la dette du gouvernement fédéral consiste à catégoriser ses actifs, son déficit cumulé et ses passifs. Au Tableau 11, la catégorie « Actif et déficit cumulé » est composée d'actifs financiers (encaisse, placements, etc.), d'actifs non financiers (par exemple, les infrastructures, l'équipement) et du déficit cumulé (soit l'écart entre l'actif et le passif).

Le « Passif » est constitué de la dette non échue (obligations négociables, bons du Trésor, etc.), des créiteurs et charges à payer, des régimes de retraite du secteur public et autres avantages futurs, ainsi que des autres passifs²⁵. En incluant la catégorie « Créiteurs et charges à payer », la dette totale du gouvernement fédéral est donc de 1 838 657 M\$.

Puisque les comptes de retraite des employés fédéraux seraient distribués en fonction du ratio d'employés québécois, dès lors citoyens d'un Québec indépendant, il nous est possible d'établir un bilan financier modifié du gouvernement fédéral en retirant les catégories « Régimes de retraite et autres avantages futurs » et « Actifs découlant des régimes de retraite du secteur public », le tout en ajustant le déficit cumulé en conséquence. C'est ce que le Tableau 12 démontre. Celui-ci affiche le bilan financier du gouvernement fédéral hors régime de retraite et autres avantages futurs au 31 mars 2022, à partir des données des Comptes publics du Canada.

25 Comptes publics du Canada en 2022

Tableau 11 : Bilan financier préliminaire du gouvernement fédéral au 31 mars 2022 (millions \$)

Actif et déficit cumulé	Millions \$	Passif	Millions \$
Actifs financiers	600 291	Créditeurs et charges à payer	260 288
Trésorerie et créances	280 026	Dettes non échues	1 243 291
	Dont Trésorerie : 100 822 Impôts à recevoir : 167 588 Autres créances : 11 616		
Compétences d'opérations de change	104 031	Régimes de retraite et autres avantages futurs	327 371
Prêts, placements et avances	207 031	Autres passifs²⁶	7 707
Actifs découlant des régimes de retraite du secteur public	9 203		
Actifs non financiers	103 873		
Total des actifs	704 164		
Déficit cumulé	1 134 493		
Total	1 838 657	Total	1 838 657

Tableau 12 : Bilan financier modifié (hors régimes de retraite et autres avantages futurs) du gouvernement fédéral au 31 mars 2022 (millions \$)

Actifs et déficit cumulé	Millions \$	Passif	Millions \$
Actifs financiers	591 088	Créditeurs et charges à payer	260 288
Actifs non financiers	103 873	Dettes non échues	1 243 291
Déficit cumulé	816 325	Autres passifs²⁵	7 707
Total	1 511 286	Total	1 511 286

²⁶ Les « Autres passifs » incluent le « Compte du régime de pensions du Canada » (101 M \$).

7.2.

BILAN FINANCIER DE LA BANQUE DU CANADA

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le gouvernement fédéral finance, par l'entremise de la Banque du Canada, une partie de sa propre dette, en émettant plusieurs titres qui lui apportent des revenus supplémentaires. Le gouvernement fédéral se verse ainsi lui-même les profits d'intérêt réalisés par la Banque du Canada, qui les engendre grâce à l'émission au passif de billets de banque et par la réception de dépôts bancaires.

Puisqu'une partie de la dette du gouvernement fédéral est détenue par la Banque du Canada, qui lui retourne les profits d'intérêts, il est nécessaire de consolider le bilan de la Banque du Canada avec le bilan du gouvernement fédéral afin d'obtenir un portrait global des actifs et des passifs de l'État canadien pour fins de succession d'États²⁷. Le Tableau 13 présente le bilan financier de la Banque du Canada au 31 mars 2022 selon la valeur comptable des différents éléments.

Tableau 13 : Bilan financier de la Banque du Canada au 31 mars 2022 (millions \$)²⁸

Actif	Millions \$	Passif et capitaux propres	Millions \$
<i>Actifs financiers</i>		<i>Passifs</i>	
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	9	Billets de la banque en circulation	112 737
Prêts et créances	15 563	Dépôts	336 460
Placements	449 173	Gouvernements du Canada	91 024
<i>Bons du Trésor de gouvernement du Canada</i>	0	Membres de Paiements Canada	234 255
<i>Obligation du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti</i>	125 196	Autres dépôts	11 181
<i>Obligation du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net</i>	263 579		
<i>Obligations hypothécaires du Canada</i>	9 500		
<i>Autres obligations</i>	13 405		
<i>Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat</i>	37 028		
<i>Actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)</i>	465		
<i>Dérivés - Conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada</i>	21 083		
		Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	36 009
Immobilisation	681	Autres éléments de passif	838
Autres éléments d'actifs	363	Capitaux propres	
Total	486 872	Total	486 872

²⁷ *Finances d'un Québec indépendant, Maxime Duchesne (2016).*

²⁸ *Banque du Canada*

7.3. CONSOLIDATION DES BILANS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE LA BANQUE DU CANADA

À des fins de succession d'États, obtenir un portrait global des actifs et des passifs de l'administration fédérale dans son ensemble exige de consolider le bilan financier du gouvernement avec celui de la Banque du Canada.

Tel qu'indiqué au Tableau 12, les actifs financiers hors régimes de retraite du gouvernement fédéral s'élèvent à 591 088 millions \$, soit le total des catégories « Trésoreries et créances », « Comptes d'opérations de change » et « Prêts, placements et avances ». Ainsi, dans la portion « Actifs financiers », on retrouve la catégorie « Comptes d'opérations de change » dont le montant s'élève à 104 040 millions \$, la catégorie « Prêts, placements et avances » à 236 827 millions \$, la catégorie « Comptes à recevoir » pour laquelle le montant affiché est de 179 204 millions \$ et la catégorie « Trésorerie » pour laquelle le montant affiché est de 191 846 millions \$.

Au Tableau 14, les actifs financiers consolidés de l'administration fédérale s'élèvent donc à 711 917 millions \$, auxquels s'ajoutent les actifs non financiers. La catégorie « Actifs non financiers » est constituée de la catégorie « Immobilisations » de la Banque du Canada et de la catégorie « Actifs non financiers » au bilan du gouvernement fédéral, pour un total de 104 554 millions \$.

Le total des actifs consolidés de l'administration fédérale au 31 mars 2022 est donc de 816 471 millions \$ et est présenté dans le tableau 14.

Pour ce qui est des passifs, il cumule le « Passif monétaire » affichant un montant de 359 001 millions \$, tel qu'indiqué au tableau 15. Ce montant est la somme des catégories « Billets de banque en circulation » (112 737 M\$), « Dépôts : membres de Paiements Canada » (234 255 M\$), « Dépôts : Autres dépôts » (11 181 M\$) et « Capitaux propres » (828 M\$) lesquels sont essentiellement constitués de fonds de réserve.

La catégorie « Dette non échue » s'obtient en soustrayant de la catégorie « Dette non échue » du bilan du gouvernement fédéral (1 243 291 millions \$) les catégories suivantes du bilan de la Banque du Canada: « Placements : Obligations Canada », « Placements : Obligations hypothécaires du Canada », « Placements : Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat » et les « Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada ». Il faut par ailleurs ajouter à la « Dette non échue » la catégorie « Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat » au passif de la Banque du Canada.

Tableau 14 : Actifs consolidés de l'administration fédérale au 31 mars 2022 (millions \$)

Actifs financiers	Millions \$
Comptes d'opérations de change	104 040
Prêts, placements et avances	236 827
Comptes à recevoir	179 204
Trésorerie	191 846
Total des actifs financiers	711 917
Actifs non financiers	104 554
Total des actifs	816 471

Tableau 15 : Bilan financier consolidé (hors régime de retraite) de l'administration fédérale au 31 mars 2022 (millions \$)

Actifs et déficit cumulé	Millions \$	Passif	Millions \$
Actifs financiers	711 917	Passif monétaire	359 001
Actifs non financiers	104 544	Dette non échue	822 914
Total des actifs	816 471	Créditeurs et charges à payer	261 126
Déficit cumulé	634 277	Autres passifs	7 707
Total	1 450 748	Total	1 450 748

La catégorie « Crédeurs et charges à payer ». Le montant affiché au Tableau 15 est de 261 126 M\$. On l'obtient en additionnant la catégorie « Crédeurs et charges à payer » du bilan du gouvernement fédéral et la catégorie « Autres éléments de passif » du bilan de la Banque du Canada.

La catégorie « Autres passifs » est reprise intégralement du bilan du gouvernement fédéral (7 707 millions \$).

On obtient donc un passif qui s'élève à 1 450 748 millions \$. On peut alors obtenir le « Déficit cumulé » de 634 277 millions \$ en soustrayant le « Total des actifs » de 816 471 millions \$ au montant des passifs de 1 450 748 millions \$.

7.4. PART QUÉBÉCOISE DE L'ACTIF ET DU DÉFICIT CUMULÉ DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

L'exercice de consolidation présenté précédemment nous permet de déterminer la part québécoise de l'actif et du déficit cumulé de l'administration fédérale. Mentionnons encore une fois que nous suivons l'hypothèse selon laquelle un Québec indépendant n'obtiendrait pas automatiquement d'union monétaire formelle avec le Canada et qu'il devrait renoncer, par conséquent, aux comptes d'opérations de change et aux bénéfices de la Banque du Canada. Ainsi, aucun montant n'est attribué au Québec pour ces catégories. Excluant ceux de la Banque du Canada, les autres actifs financiers ont été distribués selon la part québécoise du PIB canadien (21,04 % en 2021).

Le total des actifs financiers et non financiers récupérés par le Québec est de 120 552,42 M\$, soit 14,77% des actifs consolidés de l'administration fédérale tel qu'indiqué au Tableau 16.

Tableau 16 : Part québécoise des actifs du gouvernement fédéral au 31 mars 2022 (millions \$)

Actifs	Canada	%	Québec
Comptes d'opérations de change	104 040	0,0	0,0
Prêts, placements et avances	236 827	18,39	43 559,32
Comptes à recevoir	179 204	21,04	37 704,52
Trésorerie	191 846	11,06	21 212,95
Total des actifs financiers	711 917	14,39	102 476,79
Actifs non financiers	104 554	17,29	18 075,63
Total	816 471	14,77	120 552,42

La dernière étape pour la répartition des actifs et du déficit cumulé est d'établir la part québécoise du déficit cumulé. Comme dans l'étude de 2016, la part québécoise a été établie selon la contribution qu'aurait eue le Québec à l'assiette fiscale s'il ne bénéficiait pas d'un abattement spécial et avant l'élimination des bénéfices reliés aux revenus des comptes des opérations des changes et aux bénéfices de la Banque du Canada²⁹.

La part d'un Québec indépendant des actifs et des déficits cumulés de l'administration fédérale aurait été de 16,97% au 31 mars 2022, ce qui représente 246 202,69 millions \$ comme présenté dans le Tableau 17.

Tableau 17 : Bilan financier consolidé (hors régime de retraite) de l'administration fédérale au 31 mars 2022 (millions \$)

	Canada	%	Québec
Actifs	816 471	14,77	120 552,42
Déficit cumulé	634 277	19,81	125 650,27
Total	1 450 748	16,97	246 202,69

7.5. PART QUÉBÉCOISE DU PASSIF DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

Après avoir déterminé la part québécoise des actifs et du déficit cumulé, nous devons maintenant établir celle du passif de l'administration fédérale afin d'estimer le montant du service de la dette fédérale que devrait assumer un Québec indépendant. Nous procédons à la répartition du passif financier (hors régimes de retraite et autres avantages futurs) en reprenant la part des actifs et du déficit cumulé de l'administration fédérale dont hériterait un Québec indépendant, soit 16,97%, tel qu'indiqué au Tableau 17.

Un Québec indépendant se retrouverait donc avec 16,97% du passif financier de l'administration fédérale, excluant les comptes de retraite et le passif monétaire, ce qui représente une somme de 185 269,47 millions \$ tel qu'indiqué au Tableau 21.

Tableau 18 : Part québécoise du passif financier de l'administration fédérale (excluant les comptes de retraite et le passif monétaire), au 31 mars 2022 (millions \$)

Actifs et déficit cumulé	Millions \$	Passif	Millions \$
Actifs financiers	711 917	Passif monétaire	359 001
Actifs non financiers	104 544	Dette non échue	822 914
Total des actifs	816 471	Créditeurs et charges à payer	261 126
Déficit cumulé	634 277	Autres passifs	7 707
Total	1 450 748	Total	1 450 748

²⁹ La valeur de l'abattement spécial correspond à la somme du recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et des paiements de remplacement au titre des programmes permanents. La part de cet abattement serait de 19,81%.

Comptes de retraite

L'étape suivante pour la répartition du passif de l'administration fédérale consiste à répartir les comptes de retraite selon la part québécoise des employés fédéraux ou de la masse salariale. Le détail des montants à répartir entre le Canada et le Québec est présenté dans le Tableau 19.

Les comptes de retraite des employés fédéraux comprennent les obligations du gouvernement fédéral envers sa fonction publique,

les Forces armées canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada, les parlementaires, les régimes compensatoires et complémentaires et différents régimes d'avantages futurs.

Un Québec indépendant assumerait sa part des comptes de retraites des employés fédéraux qu'il prendrait à sa charge sur son territoire. Le Québec assumerait donc 19,77% des régimes de retraite.

Tableau 19 : Dus aux comptes de retraite du gouvernement fédéral et part québécoise au 31 mars 2022 (millions \$)

	Canada ³⁰	%	Québec
Fonction publique	94 319	22,06	20 806,77
Forces canadiennes	48 737	17,25	677,54
Gendarmerie royale du Canada	13 660	4,96	677,54
Parlementaires	1 400	22,34	312,76
Régimes compensatoires et complémentaires	9 377	19,10	1 791
Avantages futurs des employés et des anciens combattants	159 705	20,46	32 676
Total	327 198	19,77	64 671,20

Tableau 20 : Part québécoise du passif de l'administration fédérale au 31 mars 2022 (millions \$)

Actifs et déficit cumulé	Canada	%	Québec
Dette non échue	822 914	16,97	139 648,51
Créditeurs et charges à payer	261 126	16,97	44 313,08
Autres passifs	7 707	16,97	1 307,88
Comptes de retraite	327 198	19,77	64 671,20
Total	1 418 945	17,61	249 940,67

Le Tableau 20 indique qu'un Québec indépendant se retrouverait donc avec 17,61 % du passif de l'administration fédérale au 31 mars 2022, soit un passif de 249 940,67 millions \$.

30 Comptes publics du Canada en 2022

7.6. SERVICE DE LA DETTE ADDITIONNEL D'UN QUÉBEC INDÉPENDANT

Afin de calculer le service de la dette supplémentaire qu'aurait à assumer un Québec indépendant en raison de sa prise en charge de passifs de l'administration fédérale, il est nécessaire de calculer le taux d'intérêt moyen pour chaque catégorie du passif, ce qui est présenté dans le tableau suivant.

La catégorie « Créiteurs et charges à payer » ne génère aucun intérêt, tant pour le gouvernement fédéral que pour un Québec indépendant. Les taux d'intérêt des autres catégories se calculent simplement en divisant le montant du service de la dette associé par le montant total du passif de la catégorie. Un Québec indépendant aurait à assumer un service de la dette additionnel de 4 329,47 millions \$ pour l'année financière 2021-2022, tel qu'indiqué au Tableau 21.

Tableau 21 : Addition au service de la dette d'un Québec indépendant en 2021-2022 (millions \$)³¹

	Passif de l'administration fédérale (M\$)	Service de la dette du gouvernement fédéral (M\$)	Taux d'intérêt moyen	Part québécoise du passif (M\$)	Service de la dette à la charge du Québec (M\$)
Dettes non échues	822 914	18 154	2,21%	139 648,51	2 932,62
Créiteurs et charges à payer	261 126	0	0,0%	44 313,08	0
Autres passifs	7 707	176	2,28%	1 307,88	36,62
Passif financier	1 091 747	18 330	1,68%	185 269,47	3 112,53
Comptes de retraite	327 198	6 157	1,88%	64 671,20	1 216,94
Total	1 418 945	24 487	-	249 941	4 329,47

7.7. LA DETTE BRUTE ET LA DETTE NETTE D'UN QUÉBEC INDÉPENDANT

Nous présentons dans cette sous-section les calculs de la dette brute et de la dette nette d'un Québec indépendant au 31 mars 2022 au sens de la méthodologie du FMI.

Il est à noter qu'à des fins de comparabilité entre les États, dans le calcul des dettes brute et nette, le FMI exclut les engagements d'un État à l'égard des régimes de retraite et avantages sociaux de ses employés. Les calculs qui suivent respectent tous la méthodologie du FMI.

³¹ *Compte publics du Canada 2022*

A. La dette brute d'un Québec indépendant au 31 mars 2022 en fonction de son PIB se calcule de la manière suivante :

1. Il faut calculer la dette transférée par le gouvernement fédéral au 31 mars 2022:

Dettes émises sur le marché financier (« Dette non-échue ») (Tab. 21) →	139 648,51 M\$
+ « Créditeurs et autres charges à payer » (Tab. 21) →	+ 44 313,08 M\$
+ « Autres passifs » (Tab. 21) →	+ 1 307,88 M\$
	T = 185 279,47 M\$

2. Il faut aussi calculer la dette brute actuelle du gouvernement du Québec, selon la méthodologie du FMI.

La dette brute du Québec (Tableau I.4, au 31 mars 2022. Budget Québec 2023): →	210 952 M\$
- Les engagements à l'égard des régimes de retraite (Tableau I.4, au 31 mars 2022. Budget Québec 2023): →	- 9 457 M\$
	T = 201 495 M\$

3. Nous devons y ajouter :

+ Le déficit supplémentaire en 2021-2022 →	+ 10 700,00 M\$
+ Total 1. →	+ 185 279,47 M\$
+ Total 2. →	+ 201 495,00 M\$

La dette brute d'un Québec indépendant au 31 mars 2022 s'élèverait donc à 397 474,47 M\$, selon la méthodologie du FMI. → **T = 397 474,47 M\$**

4. Pour obtenir **le ratio au PIB**, on divise cette dette brute par le PIB du Québec. → \div PIB du Québec (552 570 millions \$ au premier trimestre de 2022)

On obtient alors un résultat de 71,9 % en pourcentage du PIB. → **71,9% du PIB du Québec**

B. La dette nette au 31 mars 2022 se calcule de la manière suivante :

Dettes brute d'un Québec indépendant → 397 474,47 M\$

1. Il faut soustraire :

- Actifs financiers du gouv. fédéral (Tab. 16) →	- 102 476,79 M\$
- Actifs financiers du gouv. Qc (Tableau I.3, au 31 mars 2022. Budget Québec 2023): →	- 18 744,00 M\$

La dette nette d'un Québec indépendant au 31 mars 2022 s'élèverait donc à 276 253,68 M\$, selon la méthodologie du FMI. → **T = 276 253,68 M\$**

On obtient le ratio au PIB en divisant ce total par le PIB du Québec. → \div PIB du Québec (552 570 millions \$ au premier trimestre de 2022)

On obtient alors un résultat de 50 % en pourcentage du PIB. → **= 49,9% du PIB du Québec**



8. ÉLIMINATION DES COÛTS DE CHEVAUUREMENTS

Les coûts de chevauchement proviennent des mêmes dépenses qui sont faites dans les deux ordres de gouvernement. Ces coûts sont le résultat direct des limites du système fédéral dans lequel nous nous trouvons actuellement au Canada. Ils sont inhérents au fonctionnement même des deux ordres de gouvernement, mais aussi le résultat de politiques centralisatrices de la part d'Ottawa principalement dans les dernières années sous le gouvernement de Justin Trudeau. Malgré le partage des compétences, dont certaines sont exclusives au Québec et plus largement aux provinces, les Québécois se retrouvent à payer deux fois pour des ministères qui ont le même champ d'activités. Nous payons deux fois pour un ministère du Revenu, deux fois pour un ministère de la Santé, deux fois pour un ministère des Transports et même si plusieurs sont de compétence exclusive des provinces.

La prise en charge totale des compétences et des montants qui y sont associés permettrait de réaliser des économies réelles et d'harmoniser l'ensemble des programmes pour éviter les doublons, autrement dit de réaliser des gains d'efficacité. Au Canada et au Québec, certains programmes se chevauchent et entrent directement en concurrence lorsqu'ils visent les mêmes clientèles. Ainsi, au lendemain de l'indépendance, par la réorganisation des programmes et l'abolition des administrations qui existent en doublon, le gouvernement du Québec réaliserait des gains d'efficacité importants et pourrait alors proposer aux Québécois une gestion plus efficiente de l'État.

8.1. MÉTHODOLOGIE DE LA PRÉSENTE ÉTUDE

La présente analyse se base sur les études précédentes de 1995, 2005 et 2016. En fait, le travail colossal effectué par le Secrétariat à la reconstruction de 1995 a permis d'évaluer quels programmes étaient en chevauchement complets ou partiels avec des programmes québécois et d'estimer les gains d'efficacité découlant d'une fusion de ministères et programmes.

Dans cette étude, les transferts sont conservés pour les programmes maintenus au lendemain de l'indépendance et les économies découlant principalement des charges de fonctionnement sont réduites grâce à l'élimination des chevauchements et aux gains d'efficacité. Comme Maxime Duchesne le mentionne dans son étude de 2016, une exception provient du ministère Affaires étrangères, Commerce et Développement. Elle s'explique par le fait que les transferts provenant de ce ministère viseraient essentiellement à affirmer la présence internationale du Québec, ce qui ne modifierait en rien les services offerts au Québec. Comme le Québec occupe déjà un espace sur le plan international, les dépenses en transferts pour la composante « Affaires étrangères, Commerce et Développement », qui avaient été ajustées à la section 5 de ce document selon la part économique du Québec (21,04 %), ont été ajustées en fonction de la part québécoise des revenus fédéraux récupérés (18,13 %).

Pour les chevauchements et les gains d'efficacité reliés aux autres charges de programmes, la méthode utilisée est la suivante : lorsqu'un ministère ou un programme d'un ministère est complètement aboli, la totalité des dépenses attribuées au Québec est éliminée (c'est le cas pour le Bureau du secrétaire du gouverneur général et du Parlement). Pour les autres ministères et programmes, les proportions d'économies estimées par le Secrétariat à la restructuration en 1995 (en termes d'équivalent à temps complet, ou ETC) sont appliquées aux dépenses imputées au Québec pour les charges de fonctionnement. Les économies potentielles sont appliquées uniquement aux charges de fonctionnement et non aux transferts, sauf dans les cas mentionnés ci-haut.

L'ajustement est également modifié afin de tenir compte des économies. Les montants d'ajustement (section 6) reliés à des ministères spécifiques se voient attribuer le même ratio d'économies (toujours en utilisant le pourcentage d'ETC, estimation en 1995 pour la plupart des cas), à l'exception des ajustements reliés aux transferts qui ne sont pas modifiés et de la provision pour évaluation et autres éléments³² qui utilise le ratio après économies des autres charges de programmes d'un Québec indépendant au total canadien.

8.2. ÉCONOMIES ADVENANT L'INDÉPENDANCE

Le tableau 22 présente les montants des autres charges de programmes à assumer par un Québec indépendant ainsi que les économies par rapport aux dépenses en autres charges de programmes et part attribuée au Québec pour 2021-2022 que nous avons vus précédemment. On constate qu'en éliminant les coûts de chevauchement, le Québec réaliserait **des gains d'efficacité de 8,771 milliards \$**, qui pourraient être directement réinvestis dans les programmes québécois. Cela représenterait des gains d'efficacité de 4,6% sur le budget total.

8.3. CHEVAUchements ET GAINS D'EFFICACITÉ PAR GRANDS SECTEURS

8.3.1. Secteurs dans lesquels les coûts de chevauchement sont les plus importants

Revenu

Revenu Québec a les mêmes fonctions que l'Agence de revenu du Canada. Des économies majeures seront possibles advenant l'indépendance, notamment grâce à la production d'une seule déclaration d'impôt. En effet, le travail de perception de l'impôt sur le revenu et les taxes d'accise est effectué en simultané par deux gouvernements. Les gains d'efficacité réalisés en fusionnant les deux agences de revenu seraient

considérables. Les lois, règlements et directives se dupliquent aussi, ce qui entraîne d'importants chevauchements. La mise en place d'un rapport d'impôt unique, dans le but de diminuer ces coûts de chevauchement, a même été proposée dans le programme électoral de la Coalition Avenir Québec en 2018. François Legault en avait fait une promesse parmi d'autres de gain possible à l'intérieur du Canada. Les Québécois et Québécoises produisent pourtant encore deux rapports d'impôt chaque année depuis son élection.

Appareil central de l'État

L'appareil central de l'État comprend des dépenses reliées au Bureau du secrétaire de la gouverneure générale, au Conseil privé, au Parlement canadien (qui inclut la Chambre des communes et un Sénat non élu), au Conseil du Trésor, au Bureau du vérificateur général ainsi qu'à Élections Canada. Presque tous les postes budgétaires de l'appareil central de l'État canadien représentent des chevauchements avec les activités québécoises dans leur secteur. Des économies non négligeables sont à prévoir ici, car ces activités pourront être éliminées sans causer d'augmentation des dépenses pour le gouvernement du Québec.

À titre d'exemple, pour 2021-2022 seulement, le Conseil du Trésor du Canada a entraîné pour le Québec des dépenses de 2,5 milliards \$, le Conseil privé 75 525 millions \$, le Parlement canadien 170 millions \$ et le Bureau du secrétaire de la gouverneure générale 5 354 millions \$. En 2019-2020, selon les données évaluées par la ligue monarchiste du Canada, la somme que représente la monarchie pour le Québec s'élèverait à plus de 13 millions\$³³.

Services gouvernementaux

Les deux ordres de gouvernement actuels se sont dotés de ministères et d'organismes dont la mission est de fournir des services à l'appareil gouvernemental dans les domaines de l'approvisionnement, des télécommunications, de l'informatique, etc.

³² Comptes publics su Canada 2022, tableau 2C du Volume 2.

³³ <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/790360/idees-les-couts-exorbitants-de-la-monarchie-pour-le-quebec>

Tableau 22 : Économies sur les autres charges de programmes fédérales à assumer par un Québec indépendant pour 2021-2022 (en milliers \$)

Autres charges de programmes	Québec	Après économies	Économies
Affaires intergouvernementales, Infrastructure et Collectivités	3 044 099	2 516 074	-528 025
Affaires mondiales	2 040 168	1 548 556	-491 612
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	443 838	443 838	0
Agence du Revenu du Canada	1 292 740	732 614	-560 126
Agriculture et Agroalimentaire	398 407	376 110	-22 297
Anciens Combattants	663 033	630 531	-32 502
Bureau du secrétaire du gouverneur général	5 354	0	-5 354
Conseil du trésor	2 490 597	112 259	-2 378 338
Conseil privé	74 625	3 354	-71 271
Défense nationale	3 581 598	3 461 361	-120 237
Emploi, Développement de la main-d'œuvre et Inclusion des personnes en situation de handicap	2 567 938	2 323 313	-244 625
Environnement et changement climatique	447 163	383 852	-63 311
Femmes et Égalité des genres	49 088	45 143	-3 945
Finances	326 974	204 491	-122 483
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté	870 353	817 203	-53 150
Innovation, Sciences et Développement économique	2 270 611	2 138 101	-132 510
Justice	351 997	262 736	-89 261
Parlement	169 799	0	-169 799
Patrimoine canadien	1 158 153	891 668	-266 485
Pêches, Océans et Garde côtière canadienne	84 665	79 694	-4 701
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord	805 036	749 203	-55 833
Ressources naturelles	353 928	308 181	-45 747
Santé	3 159 772	1 452 132	-1 707 640
Sécurité publique	1 253 616	1 023 827	-229 789
Services aux Autochtones	1 692 549	1 618 682	-73 867
Services publics et Approvisionnement	1 531 149	915 626	-615 523
Transports	774 465	733 818	-40 647
Sous-total	31 901 715	23 772 637	-8 129 078
Ajustement	6 827 756	6 185 649	-642 107
Total	38 729 471	29 958 286	-8 771 185
Moins : Autres transferts au gouvernement du Québec	-7 586 000	-7 586 000	S.O.
Total ajusté pour le Québec	31 143 471	22 372 286	-8 771 185

Une grande partie des activités des services gouvernementaux du fédéral chevauchent ceux offerts par le Conseil du Trésor à Québec. Par exemple, la Société québécoise des infrastructures (SQI) fournit des services immobiliers et mobiliers au gouvernement du Québec, alors que Services publics et Approvisionnement Canada fait de même pour le gouvernement fédéral; ou encore, le Secrétariat à la communication gouvernementale du Québec fait un travail similaire à celui de la division fédérale des Communications gouvernementales. C'est sans compter les différents services de paie utilisés par les deux paliers de gouvernement; tous ont en tête le service chaotique du système de paie Phoenix utilisé par le gouvernement fédéral, qui a coûté plusieurs milliards dont une partie de la facture revient inévitablement aux contribuables québécois.

8.3.2. Secteurs dans lesquels il existe des coûts de chevauchements importants

Affaires internationales, citoyenneté et immigration

Les activités des deux gouvernements en matière de politique étrangère se recouvrent. Le Québec possède trente-deux représentations à travers le monde, dont neuf délégations générales, cinq délégations, treize bureaux et cinq antennes. Leur travail recoupe une partie de celui des ambassades canadiennes. De plus, le Québec est très actif au sein de la francophonie, ce qui lui confère un rôle important auprès des pays et nations francophones.

Le Québec possède un ministère des Relations internationales (contrairement à bien d'autres provinces) ainsi qu'un ministère de l'Immigration, car contrairement aux autres provinces, le Québec choisit ses immigrants. Au lendemain de la souveraineté, la présente étude estime que la fusion des deux ministères de l'Immigration permettrait de faire des économies significatives, qui seraient réinvesties dans son mandat.

Le ministère de l'Immigration d'un Québec indépendant aura bien sûr le mandat supplémentaire de délivrer les permis de séjour, de travail et de résidence en plus de la citoyenneté québécoise, ce qui n'est évidemment pas le cas actuellement.

Le ministère des Relations internationales verrait également son mandat bonifié, car les relations formelles qu'entretient le gouvernement fédéral avec les gouvernements étrangers et les instances internationales, notamment l'ONU et l'OCDE, n'ont actuellement pas d'équivalent au Québec. De plus, bien que le Québec soit actif en aide et en expansion internationale, son effort reste modeste par rapport à celui du gouvernement du Canada.

En fonction des besoins et des politiques internationales du Québec, des gains d'efficacité pourraient facilement être réalisés en évitant le dédoublement des mandats de ces ministères. L'argent investi permettrait dans tous les cas au Québec, seul, de rayonner sur la scène internationale.

Affaires municipales, habitation et développement économique régional

Le gouvernement fédéral vient directement en aide aux municipalités par le biais de ses divers programmes, notamment pour le transport en commun, les mises aux normes environnementales, la préservation du patrimoine, etc. Des aides financières qui existent aussi, pour la plupart, au gouvernement du Québec.

La majorité des activités de l'Agence de développement économique pour les régions du Québec chevauchent les nombreux programmes de développement économique régional du gouvernement du Québec.

Des chevauchements importants existent en habitation, notamment entre la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) et la Société d'habitation du Québec (SHQ), dont les activités sont en bonne partie similaires.

De plus, dans les dernières années, le gouvernement fédéral a déployé une stratégie nationale sur le logement dotée d'un plan d'investissement de 82 milliards \$, dans laquelle intervient une entente avec le Québec dont le financement ne vient pas sans critères à remplir. Une telle stratégie avec conditions vient directement empiéter sur les compétences du Québec en matière d'habitation. Des gains d'efficacité seraient donc à prévoir dans ces secteurs, mais aussi la fin d'ententes avec des critères déterminés par un gouvernement autre que celui du Québec.

Agriculture, Pêcherie et Alimentation

L'agroalimentaire est du domaine des compétences partagées et la délimitation des rôles n'y étant pas très claire, les deux ordres de gouvernement se sont dotés d'un ministère de l'Agriculture et investissent dans presque tous ses champs d'activité, entraînant d'importants chevauchements.

La gestion et l'administration des ministères, de l'aide financière, des activités d'inspection et de recherche se recourent. De plus, des chevauchements demeurent dans l'élaboration des politiques, les études économiques et la coordination fédérale-provinciale en général.

Il y a moins de chevauchements dans le secteur des pêches maritimes, relevant du gouvernement fédéral. Toutefois, il en subsiste néanmoins dans l'inspection des produits. Force est de constater, également, la complexité dans laquelle s'opère le domaine de la pêche, mais aussi celui de la protection des espèces aquatiques, qui varie selon le cours d'eau dans lequel elles se trouvent. En plus des gains d'efficacité, un Québec souverain aurait un plein contrôle sur l'ensemble de son territoire, y compris ses voies maritimes.

Culture et communications

La majorité des activités de Patrimoine canadien dédoublent les activités du ministère de la Culture et des Communications du Québec,

notamment en matière de soutien à la création, à la diffusion et à la conservation des œuvres culturelles, en plus du volet patrimonial.

Dans un Québec indépendant, certaines archives fédérales pourront être reprises par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), celles du Conseil des arts du Canada par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), ou encore celles de Téléfilm Canada par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Les activités de la Commission du droit d'auteur, du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) ou encore de l'Office national du film ne chevauchent pas celles d'équivalents québécois. Le Québec devra donc ajouter ces secteurs d'activités à ses responsabilités, ainsi que les sommes qui y sont dédiées.

Dans le domaine de la télédiffusion publique, advenant l'indépendance, le Québec récupérerait la division québécoise de Radio-Canada. À noter que le Québec est déjà doté d'un diffuseur public, soit Télé-Québec.

Emploi et solidarité sociale

Le gouvernement du Québec peut déjà compter sur un ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale et, même s'il n'a pas la responsabilité de l'assurance-emploi, il a en revanche celle de délivrer les aides sociales. Les programmes du ministère fédéral de l'Emploi, Développement de la main-d'œuvre et Inclusion des personnes en situation de handicap viennent pour la plupart en concurrence avec les programmes québécois, y compris pour l'inclusion des personnes handicapées.

Selon cette étude, la fusion de ces deux ministères permettrait de réaliser des économies considérables, des sommes qui pourraient être évidemment réinvesties dans les aides sociales et aides à l'emploi des Québécois.

Environnement

L'environnement fait partie des compétences dites « partagées », mais ses champs d'activités sont les mêmes au Québec qu'au fédéral. Les activités des deux ministères de l'Environnement se concentrent dans les mêmes domaines d'intervention, tels que la recherche, la sensibilisation, la réglementation, la prévention, la lutte contre les changements climatiques ainsi que la protection de l'environnement et de la biodiversité. De plus, les clientèles cibles sont essentiellement les mêmes, soit le milieu agricole, l'industrie, les municipalités et les organisations environnementales.

Il est donc évident que dans un Québec souverain, une partie d'Environnement et Changement climatique Canada serait fusionnée au ministère québécois de l'Environnement. Cela inclut l'Agence d'évaluation d'impacts du Canada, qui pourrait alors être jumelée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le seul équivalent qui devra alors être créé au Québec est celui sur les prévisions météorologiques et environnementales.

Les gains d'efficacité en environnement sont relativement modestes et relèvent de la fusion des activités fédérales avec celles des ministères québécois. Les principaux avantages à fusionner les activités fédérales à celles du Québec résident dans une meilleure coordination des évaluations, la cohérence des politiques publiques en environnement et la gestion de programmes en fonction des orientations d'un seul ordre de gouvernement.

Nous éviterions alors notamment de subir les décisions environnementales incohérentes d'un État pétrolier, dont les orientations économiques reposent pour beaucoup sur l'exploitation des énergies fossiles, alors que le Québec a déjà mis fin à tout projet d'exploration et d'exploitation sur son territoire. Rappelons qu'en 2018, le gouvernement fédéral a pris la décision d'acheter l'oléoduc Trans Mountain pour 4,5 milliards \$.

Le coût estimé du projet dépasse aujourd'hui les 30 milliards \$. Par ailleurs, même si le projet a récemment été mis sur la glace par son promoteur, le ministre de l'Environnement du Canada avait pris la décision d'autoriser le projet de forage pétrolier de Bay du Nord, au large de Terre-Neuve.

Finances

Les activités des ministères des Finances du Québec et du Canada se chevauchent indéniablement, car les deux effectuent des tâches comparables pour leur ordre de gouvernement respectif. Un chevauchement important est constaté dans les activités de contrôle et de surveillance des institutions financières et des marchés immobiliers. En effet, les activités fédérales se recoupent avec celle de l'Autorité des marchés financiers au Québec. Il en va de même pour les activités de Statistique Canada et celles de l'Institut de la statistique du Québec.

Langue française

Depuis 2022, le nouveau ministère de la Langue française du Québec vise à promouvoir et à renforcer la seule langue officielle du Québec. De son côté, au fédéral, Patrimoine canadien fait la promotion des deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais. Le Commissariat aux langues officielles du Canada vise à protéger les droits linguistiques dans les deux langues et, au Québec, l'Office québécois de la langue française fait de même pour le français. Les gains d'efficacité seraient donc considérables en fusionnant les différents organismes, mais leur fusion permettrait avant tout de mettre fin au régime canadien des deux langues officielles, qui défavorise systématiquement le français au Canada, et de faire du français la seule langue officielle du Québec sans craindre la contestation d'un autre ordre de gouvernement.

Économie, Développement régional, Innovation et Tourisme

Avec l'Agence de développement économique pour les régions du Québec, le gouvernement fédéral vient directement chevaucher plusieurs activités du ministère de l'Économie et de l'Innovation en venant en aide directement à des entreprises québécoises. Il en est de même avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada, qui favorise l'investissement et l'innovation tout comme le fait déjà le ministère québécois. Advenant l'indépendance, les gains d'efficacité parmi les plus importants seraient à prévoir dans le secteur de l'économie et de l'innovation, en supprimant les doublons de programmes et reprenant le plein contrôle sur les investissements publics réalisés avec l'argent des Québécois.

Justice

À l'exception de la Cour suprême, toutes les activités du ministère fédéral de la Justice pourront être prises en charge par le ministère québécois et par les organismes relevant de ce ministère.

Ainsi, les activités de la Cour fédérale peuvent être reprises par le système juridique québécois, celles de la Commission Canadienne des Droits de la Personne par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec et, finalement, celle des Commissariats à la protection de la vie privée du Canada par la Commission d'accès à l'information. Au Québec, il n'y a pas de Commission du droit, le ministre de la Justice ayant plutôt pour habitude de créer de manière ad hoc des comités spécialisés afin d'améliorer le fonctionnement du système de justice.

Selon l'étude du Secrétariat à la restructuration effectuée en 1995, la fusion des systèmes de justice permettra de réduire, entre autres, les coûts des services juridiques. Aussi, dans un Québec souverain, l'élimination de l'impôt fédéral permettra l'abolition de la Cour canadienne de l'impôt.

Les gains d'efficacité possibles dans ce secteur proviennent de besoins plus modestes à la Cour suprême du Québec et d'un réaménagement des services juridiques.

Ressources naturelles

Les activités des ministères fédéraux et du Québec sont en chevauchement direct dans ce secteur. Notons que la constitution canadienne stipule que la prospection, l'exploitation, la conservation et la gestion des ressources naturelles sont de compétence provinciale. Pourtant, les dépenses fédérales liées aux politiques, aux orientations, à la planification et à la gestion chevauchent complètement les activités provinciales en la matière.

Notamment dans le secteur forestier, important au Québec, des gains d'efficacité seraient rendus possibles par la fusion de Ressources naturelles du Canada avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec.

Santé

Alors qu'en 2005 très peu de chevauchements en santé avaient été relevés dans l'étude des finances d'un Québec souverain, la situation est tout autre aujourd'hui. En excluant les champs de compétence exclusivement fédéraux, la santé est l'un des secteurs où les économies réalisables advenant l'indépendance seraient les plus grandes.

La place grandissante qu'a prise le ministère fédéral de la Santé dans la sensibilisation et la prévention, surtout avec la pandémie de Covid-19, a aussi augmenté les chevauchements observés dans ce secteur. Nous l'avons vu durant la pandémie, les Québécois ont eu droit à des mises à jour et des points de presse sur la situation sanitaire de la part du gouvernement du Québec comme du gouvernement fédéral, chacun ayant son propre directeur de santé publique.

Des gains d'efficacité pourraient aisément être réalisés, notamment si les sommes du Fonds de recherche en santé du Canada revenaient directement au Fonds de recherche en santé du Québec. La santé est déjà une compétence exclusive du Québec.

Le gouvernement fédéral a d'ailleurs largement bafoué l'entente qui prévalait dans ce domaine ces dernières années en réduisant et en retenant sous conditions ses transferts dédiés aux systèmes de santé provinciaux. Pour ce qui est des activités liées au domaine de la santé réalisées au niveau fédéral, comme celles liées à l'innocuité, à la qualité des aliments ou à l'examen des médicaments, des économies pourront être réalisées à l'aide des ressources québécoises existantes ou encore en partenariat avec l'étranger.

Sécurité publique

Le ministère québécois de la Sécurité publique peut, à même ses structures existantes et avec l'expertise qu'il possède déjà, prendre en charge la grande majorité des activités de sécurité actuellement effectuées par le gouvernement fédéral.

Pour le secteur correctionnel, le ministère de la Sécurité publique du Québec pourra prendre en charge l'administration des prisons fédérales. Le mandat du Bureau de l'enquêteur correctionnel pourra être rempli par la Direction générale des services correctionnels du Québec. Les libérations conditionnelles pourront être prises en charge par la Commission québécoise des libérations conditionnelles, qui existe déjà. D'importantes économies en raison de la réorganisation rendue nécessaire par l'indépendance sont à prévoir ici.

Pour le secteur policier, le Québec possède déjà une police nationale en la Sûreté du Québec, ce qui fait en sorte que la Gendarmerie royale du Canada n'y intervient que dans des domaines précis. La Sûreté du Québec est aussi déjà dotée de son propre service de renseignements.

Transports

Le secteur des transports comporte des coûts de chevauchements importants, le ministère des Transports du Québec et Transports Canada occupant des fonctions tout à fait semblables. Les deux ministères légifèrent sur les aspects économiques du transport, élaborent des politiques concernant les infrastructures, les normes et les véhicules routiers, aériens, maritimes et ferroviaires, et exploitent des ports, des débarcadères, des traversiers, des gares, des aéroports, etc. Des gains d'efficacité sont à prévoir dans les activités administratives des deux ministères, mais aussi en raison de la gestion intégrée des infrastructures de transports et le rapatriement des autres activités fédérales dans ce secteur.

8.3.3. Secteurs dans lesquels les coûts de chevauchement sont les plus faibles

Communautés autochtones

La majeure partie des sommes déboursées dans ce secteur l'est par le biais de transferts aux particuliers. Très peu de chevauchements de nature financière entre les deux ordres de gouvernement sont observables dans ce secteur.

Défense et anciens combattants

Il n'y a pas de chevauchements dans le secteur de la Défense nationale, le Québec n'occupant actuellement aucunement ce champ de compétence. Par contre, des économies pourraient être réalisées en faisant administrer le soutien financier aux anciens combattants par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec ainsi qu'en confiant au système québécois la responsabilité de leurs soins de santé. Finalement, Retraite Québec pourrait être chargé du versement des pensions aux anciens combattants.

Éducation

Il y a peu de chevauchements dans le secteur de l'éducation, champ de compétence exclusif du Québec, à l'exception bien sûr de l'éducation supérieure, qui demeure largement financée par le gouvernement fédéral. Les dernières années ont aussi vu le gouvernement fédéral décider d'instaurer sur l'ensemble du territoire canadien un système semblable aux Centres de la petite enfance (CPE) québécois, initiative qui s'est d'ailleurs soldée par une entente de compensation financière entre le fédéral et le gouvernement du Québec.



9. ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES D'UN QUÉBEC INDÉPENDANT

9.1. CADRE FINANCIER D'UN QUÉBEC INDÉPENDANT

La dernière et ultime étape à franchir pour obtenir un portrait *pro forma* des finances d'un Québec indépendant consiste à rassembler les données calculées dans les sections précédentes avec les données du budget 2022-2023. Le tableau suivant résume donc ce que seraient les finances du Québec au lendemain de son indépendance, si celle-ci avait lieu dès demain, donc pour l'exercice 2023-2024.

Cet exercice est bien sûr théorique puisqu'un gouvernement fédéraliste est en poste à Québec. L'éventualité la plus rapprochée serait l'exercice 2026-2027, au lendemain d'une potentielle victoire du Parti Québécois. Bien sûr, cela n'annonce en rien la date du prochain référendum, mais utilise simplement l'hypothèse la plus rapprochée dans le cas où un gouvernement indépendantiste prenait le pouvoir.

L'état des finances publiques d'un Québec indépendant découle de la consolidation des prévisions du solde budgétaire du Québec évaluée à la section 4 de cette présente étude avec celles de l'effet budgétaire de la récupération des revenus fédéraux perçus au Québec et des dépenses fédérales à assumer par le Québec. Les montants obtenus dans le cadre financier sont présentés sans effectuer de choix budgétaires.

Des chiffres sur sept ans : prévisions sur cinq ans en plus des deux années antérieures

Des prévisions sur cinq ans ont été effectuées afin de mieux apprécier l'effet financier des revenus récupérés et des nouvelles dépenses assumées par un Québec souverain. Cette photographie des finances publiques jusqu'en 2028 permet également de mieux comprendre les effets de la taille de l'actuel État fédéral sur les finances publiques du Québec. Additionnellement, comme notre étude utilise comme base les

comptes publics fédéraux les plus récents (2021-2022), nous fournirons l'état des finances publiques pour les exercices 2021-2022 et 2022-2023, si le Québec avait accédé à l'indépendance en date du 31 mars 2022. La pierre angulaire de notre étude pour obtenir l'état des dépenses de chaque ministère fédéral est réellement l'année 2021-2022, donc il nous apparaît nécessaire de publier nos chiffres sur sept ans pour en tenir compte.

Du côté des revenus, la fin des transferts fédéraux permettra au Québec de récupérer des revenus de 82,3 milliards \$ pour le présent exercice financier (2024) et jusqu'à 96,6 milliards en 2027-2028. Des montants qui permettront aux Québécois de faire leurs propres choix économiques et de contrôler la totalité de leurs taxes et impôts, plutôt que d'en perdre une bonne partie en dédoublement de programmes et en chevauchements administratifs.

Du côté des dépenses, la prise en charge d'une partie de la dette fédérale actuelle, qui a presque doublé sous les libéraux, occupe une place colossale dans ce portrait des finances publiques alors que le Québec en devenant indépendant aurait dû absorber un service de la dette augmentée à 17,9 milliards \$ la première année, ce qui représente une augmentation de 8,4 milliards par rapport à un Québec province.

Cette augmentation significative est directement la résultante des choix politiques récents du gouvernement fédéral en matière d'explosion des dépenses et de déficits cumulatifs, notamment avec une augmentation de la taille de la fonction publique fédérale de près de 40% depuis 2015. Notamment à cause de ce passif, un hypothétique Québec indépendant aurait dû pour la première année de l'exercice essuyer un déficit de 7,9 milliards \$, tel qu'indiqué au Tableau 23.

Après deux ans où le déficit se situerait à un peu plus de 10 milliards \$, celui-ci commencerait à se résorber tranquillement d'une année à l'autre, pour atteindre 5,5 milliards \$ à l'année 2027-2028. Une situation stable, dans une zone très proche de l'équilibre budgétaire.

Rappelons que les déficits d'un Québec indépendant ne peuvent être comparés avec les déficits d'un Québec province, un Québec indépendant augmentant significativement la taille de son budget total. La valeur des chiffres finaux, en proportion des revenus totaux, est donc plus petite dans un Québec pays que dans un Québec province, qui gère un plus petit budget. De plus, nous calculons que la part québécoise des déficits fédéraux se situe à 19,81% du total de ceux-ci.

Ainsi, lorsque vient le temps de considérer la situation budgétaire et financière d'un Québec province dans son ensemble, il est impossible de négliger cette réalité, au même titre où il est impossible de ne pas tenir compte des dépenses fédérales assumées par un Québec indépendant.

Pour nous donner un meilleur indicateur de comparaison, nous pouvons cependant comparer le solde budgétaire d'un Québec pays et celui d'un Québec province en incluant la part québécoise des déficits fédéraux.

Tableau 23 : Cadre financier d'un Québec indépendant de 2023-2024 à 2027-2028 (en milliards \$)

	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	2027 2028
Revenus budgétaires							
Revenus autonomes actuels	109,6	115,9	118,0	122,1	126,1	130,9	134,4
Revenus récupérés d'Ottawa	74,9	79,2	82,3	85,9	89,1	93,1	96,6
Total des revenus	184,5	195,1	200,3	208,0	215,2	224,0	231,0
Dépenses budgétaires							
Prestations aux aînés	16,0	18,2	20,0	21,3	22,7	24,0	25,3
Prestations d'assurance-emploi	7,8	4,5	4,9	5,1	5,3	5,3	5,5
Prestations pour enfants	6,0	5,6	5,9	6,3	6,6	6,7	6,9
COVID-19 - Soutien du revenu pour les travailleurs	3,7	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Subvention salariale d'urgence du Canada	4,9	-	-	-	-	-	-
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	0,7	1,0	1,3	1,5	1,8	1,9	1,8
Autres dépenses de programmes	140,4	160,4	160,5	163,7	167,6	171,4	175,0
Service de la dette	12,9	16,6	17,9	19,1	19,0	20,7	22,0
Total des dépenses	192,4	205,6	210,5	217	222	230	236,5
DÉFICIT	-7,9	-10,5	-10,2	-9,0	-6,8	-6,0	-5,5

9.2.

LA SITUATION BUDGÉTAIRE D'UN QUÉBEC INDÉPENDANT PAR RAPPORT AUX PAYS DU G7

Lorsqu'on compare la situation budgétaire d'un potentiel Québec indépendant avec les pays du G7, on constate que dès sa première année comme pays indépendant, le Québec aurait occupé la deuxième place pour ce qui est de son solde budgétaire, en pourcentage de son PIB, comme l'indique le Tableau 24. Malgré l'impact de la prise en charge d'une partie de la dette fédérale résultant à une augmentation importante de 8,4 milliards \$ du service de la dette, les revenus récupérés par un Québec pays l'auraient tout de même placés très haut dans la liste.

Un Québec indépendant ferait mieux que la majorité des économies les plus avancées. Comme nous l'avons démontré précédemment dans l'étude, ces données seraient similaires à la situation de la dette d'un Québec indépendant. Parmi les pays du G7, il se retrouverait au 2^e ou au 3^e rang des pays les moins endettés, selon la méthode de calcul employée. Par ailleurs, avec un solde budgétaire négatif de -1,8% par rapport à son PIB, le Québec serait également nettement en dessous de la moyenne des pays du G20, qui se situe à -5,3%.

Tableau 24 : Comparaison des projections du solde budgétaire d'un Québec indépendant aux États du G7 (en % du PIB)³⁴

	Pays en 2023	%
1	Canada	-0,4
2	Québec indépendant	-1,8
3	Allemagne	-3,7
4	Italie	-3,7
5	France	-5,3
6	Royaume-Uni	-5,8
7	États-Unis	-6,3
8	Japon	-6,4
	Moyenne du G7	-5,6
	Moyenne du G20	-5,3

La comparaison entre les statistiques officielles du FMI et celles du Canada pose problème puisque la méthode employée par le FMI utilise une autre méthode que les gouvernements du Québec et du Canada.. Selon son dernier budget, le solde budgétaire du Canada est chiffré à -1,4% de son PIB et non à -0,4%. Par souci de rigueur dans les comparaisons, nous avons tout de même rapporté seulement le chiffre du FMI, même s'il diffère du chiffre du gouvernement fédéral.

³⁴ <https://www.imf.org/en/Publications/FM/Issues/2023/04/03/fiscal-monitor-april-2023>.

9.3.

LA SITUATION DE LA DETTE D'UN QUÉBEC INDÉPENDANT PAR RAPPORT AUX PAYS DU G7

Les ratios dette/PIB trouvés dans cet exercice sont similaires à ceux trouvés par Maxime Duchesne dans son étude de 2016. En effet, on peut voir qu'un Québec indépendant serait en très bonne position face aux autres pays du G7.

Pour le ratio des engagements bruts, le Québec indépendant serait en 2^e position et largement en dessous de la moyenne du G7. Seule l'Allemagne ferait mieux.

Pour les engagements nets, un Québec indépendant serait en 3^e position, avec une dette nette nettement inférieure à celle de la moyenne du G7.

Lorsqu'on le compare avec les pays de l'OCDE, les conclusions sont les mêmes : le Québec ferait mieux que la moyenne des pays de l'OCDE.

Il est à noter qu'à des fins de comparabilité entre les États, dans le calcul des engagements bruts (dette brute) et des engagements nets (dette nette), le FMI exclut les engagements d'un État à l'égard des régimes de retraite et avantages sociaux de ses employés. Les calculs qui suivent respectent tous la méthodologie du FMI.

Tableau 25 : Rapport des engagements bruts des administrations publiques au PIB, États du G7 selon les données du FMI pour 2022, et Québec indépendant au 31 mars 2022³⁵

Rang	États du G7	% PIB
1	Allemagne	66
2	Québec indépendant	72
3	Royaume-Uni	103
4	Canada	107
5	France	111
6	États-Unis	122
7	Italie	145
8	Japon	261
Moyenne du G7		128

³⁵ <https://www.imf.org/en/Publications/FM/Issues/2023/04/03/fiscal-monitor-april-2023>, p.76.

Tableau 26 : Rapport des engagements nets des administrations publiques au PIB, États du G7 selon les données du FMI pour 2022, et Québec indépendant au 31 mars 2022³⁶

Rang	États du G7 (FMI)	% PIB
1	Canada	14
2	Allemagne	45
3	Québec indépendant	50
4	Royaume-Uni	92
5	États-Unis	94
6	France	99
7	Italie	133
8	Japon	163
Moyenne du G7		94

9.4. LA SITUATION BUDGÉTAIRE D'UN QUÉBEC INDÉPENDANT PAR RAPPORT À UN QUÉBEC PROVINCE

Dans un scénario où l'indépendance aurait eu lieu au courant de la présente année financière (2023-2024), le déficit d'un Québec pays (10,2 milliards \$) aurait été légèrement plus bas que celui d'une province (12 milliards \$), lorsqu'on y inclut la part québécoise des déficits fédéraux.





Dans un scénario où le Parti Québécois prenait le pouvoir en 2026 et déclenchait la démarche vers l'obtention de notre pleine liberté, la situation budgétaire d'un Québec indépendant au jour 1 (au plus tôt, pour l'exercice 2027) serait essentiellement la même que celle prévue dans un Québec province, lorsqu'on y inclut la part québécoise du déficit fédéral : nous serions très près de l'équilibre budgétaire, avec de minces déficits, entre 4 et 6 milliards de dollars, dans un cas ou dans l'autre.

³⁶ <https://www.imf.org/en/Publications/FM/Issues/2023/04/03/fiscal-monitor-april-2023>, p.77.

Cette étude fournit des données sur la situation financière d'un Québec indépendant qui s'étalent sur sept ans, tel que vu dans le cadre financier ci-haut et tel qu'expliqué dans notre introduction et dans la partie méthodologique. En tenant compte des sept années de données et de projections de l'exercice actuel, les finances d'un Québec

indépendant auraient permis et permettraient de dégager des économies supplémentaires d'environ 12 milliards \$ (11,98). Autrement dit, le déficit cumulé sur 7 ans d'un Québec indépendant serait de 55,9 milliards \$ et celui d'un Québec province, lorsqu'il y ajoute la part québécoise des déficits fédéraux, de 67,9 milliards \$ (Tableau 27).

Tableau 27 : Comparaison des soldes budgétaires du Québec-province (en incluant la part québécoise du déficit fédéral) et d'un Québec pays (en milliards \$)

	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	2027 2028	Total
	-90,2	-43,0	-40,1	-35,0	-26,8	-15,8	-14,0	-264,9
  province	-18,7	-13,1	-12	-9,9	-7,3	-4,1	-2,8	-67,9
 PAYS	-7,9	-10,5	-10,2	-9,0	-6,8	-6,0	-5,5	-55,9

Sur 7 ans, un Québec indépendant dégagerait des économies supplémentaires de 12 milliards de dollars.

9.5.

EFFETS DE LA TRANSITION SUR LE SOLDE BUDGÉTAIRE

La question des effets de la transition d'un statut de province à celui d'un État indépendant pose un certain nombre de problèmes d'ordre méthodologique. De par sa nature hautement spéculative, les estimations peuvent varier. Cependant, des économistes ont étudié la question spécifiquement pour le cas du Québec et des cas similaires, ils en viennent à des conclusions que nous partageons.

La littérature empirique suggère que la situation économique globale du Québec ne changera pas à la suite de son accession à l'indépendance. Les mouvements indépendantistes pacifiques ne semblent créer aucune pénalité sur la croissance économique³⁷.

Au lendemain de son indépendance, le Québec devra en partie assumer les choix de dépenses du gouvernement fédéral, mais sera surtout libéré d'une partie importante du fardeau fiscal imposé par le gouvernement fédéral.

C'est notamment le cas du Québec puisque les meilleures méthodes économétriques disponibles montrent que les victoires électorales du Parti Québécois n'ont eu aucun effet sur la croissance économique³⁸. Notons par ailleurs qu'en moyenne, d'après ces auteurs, les mouvements indépendantistes sont associés à des pertes au titre du niveau de vie (i.e., revenu par personne).

Cependant, cette moyenne est largement déterminée par les conséquences des mouvements indépendantistes violents. En fait, dans certains cas comme celui de la séparation Monténégro-Serbie, il y a une accélération temporaire de la croissance économique³⁹. Ainsi, le pire scénario imaginable dans le cas québécois serait que la croissance économique continue au même rythme. Tout autre scénario plausible et vraisemblable verrait une accélération modeste de la croissance⁴⁰.

Pourquoi une accélération? Parce que la littérature théorique sur les indépendances pacifiques et démocratiques indique qu'elles ne peuvent se produire que si les électeurs croient que les coûts de continuer le statu quo seraient des coûts plus importants que les bénéfices, et que les coûts immédiats de l'indépendance ne sont pas suffisamment importants pour éliminer les bénéfices de long terme.

Bien sûr, tout ce mécanisme logique repose totalement sur la prémisse que le mouvement souverainiste québécois est légitime, démocratique et pacifiste – ce qui est le cas très clairement depuis 1970 (et surtout étant donné les actions de René Lévesque durant la crise d'Octobre). Ainsi, l'économiste Vincent Geloso, qui est l'auteur d'une de ces études et qui a signé et vérifié notre étude, est d'avis que le document qui lui a été soumis sous-estime les bénéfices fiscaux de quitter l'ordre constitutionnel dysfonctionnel du Canada.

-
- 37 Bilgel, F., & Karahasan, B. C. (2019). Thirty years of conflict and economic growth in Turkey: A synthetic control approach. *Defence and Peace Economics*, 30(5), 609-631;
Sun, F., & Yu, X. (2020). The cost of separatism: economic consequences of the 1987-1989 Tibetan Unrests. *Defence and Peace Economics*, 31(3), 315-340;
Bilgel, F., & Karahasan, B. C. (2017). The economic costs of separatist terrorism in Turkey. *Journal of Conflict Resolution*, 61(2), 457-479;
Kellogg, M., Mogstad, M., Pouliot, G. A., & Torgovitsky, A. (2021). Combining matching and synthetic control to tradeoff biases from extrapolation and interpolation. *Journal of the American statistical association*, 116(536), 1804-1816;
Abadie, A., & Gardeazabal, J. (2003). The economic costs of conflict: A case study of the Basque Country. *American economic review*, 93(1), 113-132.
- 38 Reynaerts, J., & Vanschoonbeek, J. (2022). *The economics of state fragmentation: Assessing the economic impact of secession*. *Journal of Applied Econometrics*, 37(1), 82-115.
- 39 Geloso, V. J., & Grier, K. B. (2022). *Love on the rocks: The causal effects of separatist governments in Quebec*. *European Journal of Political Economy*, 71, 102088; Somers, K., & Vaillancourt, F. (2014). *Some economic dimensions of the sovereignty debate in Quebec: debt, GDP, and migration*. *Oxford Review of Economic Policy*, 30(2), 237-256.
- 40 Monastiriotis, V., & Zilic, I. (2020). *The economic effects of political disintegration: Lessons from Serbia and Montenegro*. *European Journal of Political Economy*, 65, 101938.

9.6.

CONCLUSION ET RÉCAPITULATIF

- Sur un horizon de sept ans, un Québec indépendant dégagerait des économies additionnelles de 12 milliards \$ par rapport à un Québec province qui devra payer sa quote-part des déficits fédéraux très élevés.
- Les résultats présentés dans cette étude pointent unanimement dans la même direction : un Québec indépendant serait non seulement viable, mais, à long terme, profitable sur le plan des finances publiques, et ce, dans l'hypothèse invraisemblable qu'il ne ferait aucun choix politique différent que ceux du Canada. En faisant nos propres choix, nous pourrions dégager encore davantage d'économies.
- Un Québec indépendant pourrait offrir à sa population la même qualité de services publics que ceux présentement offerts par les deux ordres de gouvernement.
- Indépendance, dans le cas qui nous intéresse, rime également avec efficacité gouvernementale : un Québec libéré du palier fédéral économiserait des sommes non négligeables de 8,8 milliards de dollars actuellement perdus en raison des chevauchements administratifs et des dédoublements de programmes.
- On constate également que la prise en charge des programmes et services publics actuellement offerts par le gouvernement fédéral pourrait se faire sans impact sur la trajectoire financière de l'État québécois. Au contraire, comme mentionné précédemment, un Québec pays ferait légèrement mieux qu'un Québec province en matière de déficits.
- Sur le plan budgétaire, un Québec indépendant ferait même meilleure figure que la majorité des économies avancées du monde. Lorsqu'on le compare aux pays du G7, il occuperait le 2^e rang des États ayant le plus petit déficit par rapport à son PIB.
- Sur le plan de la dette, les résultats sont équivalents. Un Québec indépendant serait au 2^e rang des pays du G7 pour la dette brute et au 3^e rang pour la dette nette. Il ferait mieux que la moyenne des pays de l'OCDE et des pays européens.

10. UN QUÉBEC QUI SE GOUVERNE LUI-MÊME

10.1. MÉTHODOLOGIE DU BUDGET DE L'AN UN

Cette deuxième partie de l'étude, que l'on peut qualifier de « *budget de l'an un* », diffère de l'analyse *pro-forma* que nous avons effectuée pour la première partie de l'étude. Si dans la première partie, l'hypothèse de base repose entièrement sur une absence de choix politiques autres que ceux qui ont déjà été faits dans le Canada, celle-ci fait exactement le contraire. En effet, elle vise à donner une idée des certains choix politiques qu'effectuera un gouvernement du Parti Québécois au lendemain de l'indépendance. Il ne s'agit bien sûr pas d'une liste exhaustive mais plutôt d'un nombre limité de choix politiques qui peuvent être confirmés dès aujourd'hui et qui auront un impact substantiel sur le cadre financier réel d'un Québec indépendant dirigé par le Parti Québécois.

Nous souhaitons également spécifier que cette partie n'engage pas les économistes signataires du document *pro forma* et elle est le produit de choix politiques du Parti Québécois uniquement.

Bien sûr, de nombreux facteurs rendent parfois impossible le calcul exact de certaines économies advenant l'indépendance. Ce budget de l'an un a donc une méthodologie plus conservatrice, de l'avis des économistes que nous avons consultés, que ce qui pourrait advenir dans la réalité. Par exemple, il ne budgète pas des ajustements aux revenus par rapport à la croissance économique d'un Québec pays, même si quelques études tendent à démontrer qu'une certaine croissance accrue après l'indépendance serait fort probable, comme nous avons pu l'observer dans les années 1990 après l'indépendance d'un pays comparable au Québec, la Slovaquie.

De plus, pour des raisons de manque de transparence quant aux données et aux méthodes de financement du gouvernement fédéral à l'industrie pétrolière, nous nous sommes également abstenus de budgéter quelconque économie même s'il s'agit d'économies substantielles dans le contexte d'un Québec indépendant qui s'affranchira du pétrole.

La nationalisation de l'oléoduc Trans Mountain par le gouvernement fédéral coûtera près de 31 milliards de dollars, mais en raison de son mode de financement, il nous est impossible de faire des estimations valables de la part québécoise dans cet achat. Pour ce qui est du nettoyage des sites d'exploitation des sables bitumineux, il est estimé à plusieurs dizaines (voire centaines) de milliards de dollars mais il est impossible à ce jour d'avoir une idée précise de ces coûts ni du moment de ces travaux.

Pour les fins de cet exercice, les économies additionnelles ont été réalisées à même des ajustements effectués au tableau 22 sur les économies advenant l'indépendance, donc les économies réalisées grâce à l'élimination des chevauchements et à des gains d'efficacité dans chacun des ministères. Comme la méthodologie d'économies par ministère est la même que celle du Secrétariat à la Restructuration, reprise par l'étude Legault de 2005 et l'étude Duchesne de 2016, celle-ci ne tient pas compte de nombreux facteurs politiques et économiques qui ont évolué dans chacun des ministères depuis maintenant plus de 30 ans.

Nous avons donc identifié cinq ministères où les choix politiques du Parti Québécois entraîneront forcément des gains d'efficacité plus élevés que ceux anticipés à l'aide de la méthodologie *pro-forma*. Ces gains d'efficacité additionnels découlant des choix politiques spécifiques du Parti Québécois, ils seront donc expliqués pour chacun des ministères en cause. Enfin, nous détaillerons comment les sommes dégagées seront réinvesties dans le cadre budgétaire d'un Québec indépendant.

10.2. ÉCONOMIES ADDITIONNELLES PAR MINISTÈRE

Patrimoine canadien

Le rôle de Patrimoine canadien a bien évolué depuis l'étude du Secrétariat à la Restructuration au tournant des années 1990. En effet, après l'échec référendaire de 1995, une stratégie agressive des gouvernements du PLC afin de faire la promotion de l'unité canadienne comme jamais auparavant au Québec a vu le jour. Cela a mené entre autres, au plan B de Jean Chrétien et au scandale des commandites. Quand on regarde aujourd'hui les dépenses de ce ministère, elles sont bien plus souvent qu'autrement toujours teintées idéologiquement. Stéphane Gobeil affirmait dans son livre *Un gouvernement de trop* que « dans la guerre que l'appareil fédéral livre au nationalisme québécois, le ministère du Patrimoine canadien est en première ligne sur le front identitaire ».

Par exemple, pour l'exercice 2022, Patrimoine canadien a dépensé 58,5 millions \$ pour la « célébration de notre patrimoine ». On sait très bien de quel patrimoine on parle ici. Il a aussi dépensé 25,9 millions \$ (dépenses de fonctionnement) et 417,4 millions (transferts) pour faire la « promotion des langues officielles ». Cela a mené à des situations ironiques comme celle que nous avons pu vivre plus tôt cette année, alors que le plan d'action sur les langues officielles prévoyait des sommes de 138 millions \$ à la communauté anglophone du Québec pour faire la promotion de l'anglais au Québec, comme celle-ci est la deuxième langue.

Ce ministère a également dépensé 29,9 millions \$ pour faire la promotion de la « diversité et de l'inclusion », ce qui n'est pas en soi quelque chose de condamnable, sauf quand on sait ce que signifie cette approche dans le Canada anglais. La « diversité et l'inclusion » à la sauce canadienne anglaise s'accompagne trop souvent de la négation du fait français dans cette même diversité, en plus de tolérer de plus en plus un discours ouvertement hostile aux revendications légitimes des Québécois. L'ajout récent d'une Commissaire à la lutte à l'islamophobie ayant tenu à de

nombreuses reprises des propos condamnables sur les Québécois en est la parfaite preuve. Additionnellement, 13 millions \$ ont été dépensés dans des programmes visant à faire la promotion du multiculturalisme canadien. Dans un Québec indépendant, ce modèle très largement rejeté par les Québécois, ne serait plus une doctrine d'État et ne se verrait logiquement plus accorder des sommes pour en faire la promotion.

Un gouvernement du Parti Québécois garderait bien évidemment les sommes dépensées au Québec pour les différents musées et les arts en général. Cependant, la fin de tout le volet des dépenses idéologiques nous fait projeter des économies beaucoup plus significatives que celles de l'étude *pro forma*.

Si dans l'étude *pro forma*, ces économies représentaient des gains d'efficacité d'environ 23%, pour un total de 266,4 millions \$, nous les chiffons dorénavant à 694,9 millions \$, pour un total d'économies se situant à 60% du montant initial. Cela représente des économies additionnelles de **428,4 millions \$** par rapport à l'étude *pro forma*.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté

Le rôle du ministère de fédéral de l'Immigration au Québec est celui qui a le plus évolué parmi l'ensemble des ministères fédéraux depuis la réalisation de l'étude du Secrétariat à la Restructuration. En effet, cela est dû essentiellement à la composition de l'immigration qui s'est radicalement transformée en quelques années au Québec et même au Canada de manière générale. Depuis la signature de l'Entente McDougall-Gagnon-Tremblay au tournant des années 1990, dans la foulée de l'Accord du lac Meech, le Québec dispose de plus de pouvoirs dans la sélection de son immigration, mais ne dispose pas des pouvoirs visant à admettre administrativement les immigrants temporaires. Cela se reflète dans l'obtention qui a accentué des permis de travail pour les travailleurs étrangers temporaires et dans l'obtention de visas d'études pour les étudiants étrangers.

De plus, une part colossale de l'immigration temporaire est maintenant constituée de demandeurs d'asile, un phénomène relativement nouveau dans son ampleur, qui a été fortement créé par l'absence d'actions du gouvernement Trudeau au Chemin Roxham durant de nombreuses années. Malgré la fermeture du chemin, le nombre de demandes d'asile total continue d'être significatif, puisque des allègements réglementaires récents du gouvernement Trudeau permettent maintenant à des demandeurs d'asile en provenance de certains pays d'effectuer une demande avec un simple visa de voyageur. Rien n'indique donc que cette catégorie d'immigration est appelée à diminuer dans les années à venir.

En 2022, le Canada a totalisé un nombre de 91 710 demandes d'asiles, dont 64% au Québec. Cette explosion de passages à notre frontière est le résultat direct de choix politiques du gouvernement fédéral qui n'auraient pas été faits par un gouvernement du Parti Québécois.

Ainsi, le Québec province a besoin d'une forme d'approbation supplémentaire dans toutes les composantes de l'immigration temporaires (travailleurs étrangers temporaires, étudiants internationaux, demandeurs d'asile), ce qui vient alourdir la bureaucratie de manière inimaginable par rapport aux réalités des années 1990 et même de la fin des années 2010. Il n'y a pas si longtemps encore, sous le gouvernement de Philippe Couillard, le rythme annualisé de l'immigration temporaire était d'environ 12 000 par année (2016).

Seulement cette année, entre janvier et juillet, le nombre d'immigrants temporaires a augmenté de 85 000. L'année dernière (2022), le nombre annualisé sous le gouvernement de la Coalition Avenir Québec était sept fois plus élevé que celui sous le dernier mandat du Parti libéral du Québec. Cette année, à ce rythme, on se dirige, vers un nombre qui sera huit ou neuf fois plus élevé que les 12 000 par année sous Couillard. En à peine cinq ans, le Québec est passé de 160 000 immigrants temporaires à 471 000. Le niveau additionnel de paperasse et de bureaucratie que cela demande lorsque ces cas sont traités dans deux ministères différents est d'une ampleur jamais vue.

En somme, la part de l'immigration généralement contrôlée par le Québec (les 50 000 - 60 000 permanents) était 5 fois plus élevée que l'immigration généralement contrôlée par le gouvernement fédéral (les 12 000 temporaires) il y a à peine quelques années.

Maintenant, la projection annualisée de l'immigration temporaire, contrôlée majoritairement par le gouvernement, est presque deux fois plus élevée que la projection annualisée de l'immigration permanente, contrôlée majoritairement par le Québec. Les rôles se sont donc inversés, ce qui a accentué les dédoublements administratifs et la confusion bureaucratique.

Au cas de l'immigration permanente, il faut certainement glisser un mot sur la *Century Initiative* du gouvernement fédéral. En quelques années, les niveaux d'immigration permanents ont doublé au Canada, pour atteindre les plus de 500 000. Le Québec est pris dans une spirale où il est condamné à la marginalité politique et démographique dans un Canada qui se transforme à vitesse grand V. Ou pire, il est condamné à l'accentuation rapide du déclin du français, vu son incapacité à franciser et à intégrer un nombre aussi élevé de nouveaux arrivants, advenant une hausse de nos seuils permanents pour maintenir notre poids démographique dans la fédération. Ces niveaux d'immigration ne sont pas raisonnables si on souhaite intégrer correctement les nouveaux arrivants à la société québécoise, tant en matière de logements, de services que d'apprentissage du français.

Il y a donc une transformation marquée qui s'est effectuée dans les politiques d'immigration du Canada et la situation n'a plus rien à voir avec l'époque de la méthodologie de l'étude du Secrétariat à la Restructuration. Cette transformation a évidemment mené à l'explosion de la taille du ministère au courant des dernières années. Au Québec seulement, la taille du ministère a augmenté de 143% depuis 2016. Quant à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, sa taille a augmenté de 252% au Québec seulement sur la même période.

Si l'étude *pro forma* dégagait des économies de seulement 53,1 millions \$, pour un total de 6% du montant initial, nous les chiffrons dorénavant à **425,5 millions \$**, pour un total d'économies se situant à 55% du montant initial.

Revenu national

L'Agence du revenu du Canada a connu une croissance fulgurante en termes de taille au courant des dernières années. Depuis 2016, on parle d'une croissance de 52% au Québec seulement. Depuis 2020 seulement, on parle d'une augmentation de 37%. L'augmentation de la taille du ministère peut être expliquée en partie par l'augmentation de la taille de l'État fédéral de manière plus globale (40% sous Trudeau) et de son rôle accru dans de nombreux secteurs, incluant les champs de compétence des provinces.

Avec la fusion éventuelle des deux ministères du revenu et la création d'un rapport d'impôt unique dans un Québec indépendant, nous ne voyons aucune justification de pérenniser ces récentes augmentations bureaucratiques qui sont le reflet de la croissance injustifiée de l'État fédéral dans les dernières années. Ainsi, nous ajustons à la hausse le pourcentage des économies de l'étude *pro-forma* pour tenir compte de ces nouvelles réalités.

Si dans l'étude *pro forma*, les économies représentaient des gains d'efficacité d'environ 43%, pour un total de 560,1 millions \$, nous les chiffrons dorénavant à 840,3 millions \$, pour un total d'économies se situant à 65% du montant initial. Cela représente des économies additionnelles de **280,2 millions \$** par rapport à l'étude *pro forma*.

Emploi et Développement social Canada

Le ministère de l'Emploi et Développement social Canada est l'un des ministères au fédéral qui a connu la plus grande croissance en termes de taille. Pour le Québec uniquement, depuis 2016, on parle d'une augmentation de 72%, sans aucun changement notable sur la quantité et la qualité

des services. Cette croissance fulgurante de la bureaucratie dans ce ministère n'est à notre avis aucunement justifiée et serait inversée sous un gouvernement du Parti Québécois advenant l'indépendance. De plus, ces récentes données nous permettent de faire un ajustement à la hausse par rapport aux conclusions de l'étude du Secrétariat à la Restructuration, qui arrivait à des économies relativement mineures après l'élimination des chevauchements et après les gains d'efficacité.

Si dans l'étude *pro forma*, les économies représentaient des gains d'efficacité d'environ 10%, pour un total de 244,6 millions \$, nous les chiffrons dorénavant à 898,8 millions \$, pour un total d'économies se situant à 35% du montant initial. Cela représente des économies additionnelles de **654,2 millions \$** par rapport à l'étude *pro forma*.

Santé Canada

La taille de Santé Canada a presque doublé en dollars constants depuis l'étude du Secrétariat à la Restructuration. Même s'il ne donne aucun service, ce ministère n'a cessé de grossir, ce qui a accentué les dédoublements. Le meilleur exemple de cela est l'augmentation de la taille de l'Agence de la santé publique du Canada de 144% depuis 2016 et de 115% depuis la pandémie (2020).

Bien qu'il était logique d'augmenter la taille de cette agence dans des circonstances pandémiques, le Québec paie en double au fédéral pour quelque chose qu'il a déjà au niveau québécois. La même logique s'applique avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, qui avait un budget de 906 millions en 2022.

Si dans l'étude *pro forma*, les économies représentaient des gains d'efficacité d'environ 54%, pour un total de 1 707 millions \$, nous les chiffrons dorénavant à 2 053 millions \$, pour un total d'économies se situant à 65% du montant initial. Cela représente des économies additionnelles de **346,2 millions \$** par rapport à l'étude *pro-forma*.

Résultats totaux

En additionnant les nouvelles économies effectuées pour les cinq ministères en question, un gouvernement de l'an un d'un Québec indépendant sous le Parti Québécois aurait réalisé des économies supplémentaires de **2,134 471 milliards de dollars**. En additionnant ce chiffre aux économies de l'étude *pro forma* (8,771 185 milliards \$), le nouveau total d'économies en gains d'efficacité et en fin des chevauchements et dédoublements administratifs serait de 10,905 656 milliards \$.

Le Parti Québécois ferait le choix de réinvestir la totalité de ces sommes dans deux postes budgétaires importants : l'éducation et les pensions aux aînés.

10.3. NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Des sommes additionnelles pour investir dans notre avenir : l'éducation

L'égalité des chances est au cœur de la mission du Parti Québécois depuis sa fondation. Elle est intimement liée à notre vision d'un Québec indépendant. Or, la meilleure façon de garantir une véritable égalité des chances à tous les enfants du Québec passe par l'éducation.

Si l'éducation est un levier significatif dans la lutte aux inégalités sociales, elle est également un outil important de cohésion nationale. En offrant à tous les enfants les mêmes chances de réussite, en leur transmettant une culture et des valeurs communes, nous tissons des liens plus forts entre ces citoyens de demain et favorisons l'émergence d'une identité québécoise partagée. Nous appuyons également l'excellence académique au sein d'une école commune forte et enrichissante. En renforçant le sentiment d'appartenance nationale, nous permettrons à tous les jeunes de se sentir Québécois à part entière.

Pour toutes ces raisons, nous faisons le choix d'investir une partie des économies additionnelles de notre budget de l'an 1 dans le système d'éducation. Au total, **des sommes de 2,5 milliards seront réinvesties sur 5 ans, pour un total de 500 millions par année.**

Une bonification des pensions de vieillesse pour les aînés du Québec de 800\$ en moyenne

Les aînés sont ceux qui souffrent le plus de la crise de l'inflation et de la montée du coût de la vie, parce que leurs revenus n'augmentent pas et sont le plus souvent limités. Leur appauvrissement au cours des dernières années est donc significatif. Même avant la crise, la situation était déjà précaire. Au Québec, environ 55 % des aînés vivent avec un revenu de moins de 30 000 \$ et 20 % d'entre eux n'atteignent pas le seuil de « revenu viable » pour leur permettre de vivre dignement. Nous avons collectivement la responsabilité de remédier à cette situation qui est inacceptable pour une société riche comme la nôtre.

Pour toutes ces raisons, nous faisons le choix d'investir une partie significative des économies additionnelles de notre budget de l'an 1 pour bonifier les pensions de vieillesse aux aînés. Ainsi, nous allons investir **8,1 milliards \$ de sommes additionnelles en prestations aux aînés sur 5 ans, ce qui représente entre 1,6 milliards \$ et 1,7 milliards \$ par année**. Concrètement, cela représente **une hausse des montants versés aux aînés de 800\$ en moyenne par année**.

Pour y arriver, le Parti Québécois rendra éligible à ce nouveau montant tous les Québécois qui touchent présentement une rente de retraite du Régime des rentes du Québec (RRQ).

10.4.

CADRE FINANCIER DE L'AN UN D'UN GOUVERNEMENT DU PARTI QUÉBÉCOIS

Tableau 28 : Cadre financier de l'an un d'un gouvernement du Parti Québécois

	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	2027 2028
Principaux transferts aux particuliers					
Revenus autonomes actuels	118,0	122,1	126,1	130,9	134,4
Revenus récupérés d'Ottawa	82,3	85,9	89,1	93,1	96,6
Ajustement à la hausse de la croissance économique d'un Québec pays	N/E	N/E	N/E	N/E	N/E
Fin la contribution québécoise aux infrastructures pétrolières	N/E	N/E	N/E	N/E	N/E
Total des revenus	200,3	208,0	215,2	224,0	231,0
Dépenses budgétaires					
Prestations aux aînés	20,0	21,3	22,7	24,0	25,3
Bonification des prestations aux aînés	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7
Nouveaux investissements en éducation	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Prestations d'assurance-emploi	4,9	5,1	5,3	5,3	5,5
Prestations pour enfants	5,9	6,3	6,6	6,7	6,9
COVID-19 - Soutien du revenu pour les travailleurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	-	-	-	-
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	1,3	1,5	1,8	1,9	1,8
Économies additionnelles (Patrimoine canadien)	-0,42	-0,43	-0,43	-0,43	-0,44
Économies additionnelles (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)	-0,42	-0,42	-0,42	-0,43	-0,44
Économies additionnelles (Emploi et Dév. social Canada)	-0,65	-0,65	-0,65	-0,65	-0,67
Économies additionnelles (Agence du revenu du Canada)	-0,28	-0,28	-0,28	-0,28	-0,29
Économies additionnelles (Santé Canada)	-0,34	-0,34	-0,34	-0,35	-0,35
Dépenses de programmes (après ajustement)	158,4	161,6	165,56	169,3	172,8
Service de la dette	17,9	19,1	18,0	20,7	22,0
Total des dépenses	210,5	217	222	230	236,5
Déficit FINAL	-10,2	-9,0	-6,8	-6,0	-5,5

